

Scooter ADLY®



**Modèle
GTC-50**
**DISPONIBLE
IMMÉDIATEMENT**

* Photo à titre indicatif.
Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922

4093H1623_2

YAMAHA

YAMAHA YFZ50 2022
1 en stock



**RABAIS DE
500\$**

YAMAHA TT-R 125 2022
1 en stock



**RABAIS DE
200\$**

* Détails chez



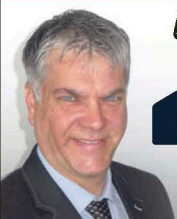
TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922

4093H1623

www.techminimecanique.com



*Venez me rencontrer
chez*

KIA

Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

4876H022



Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

5699H1322

ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca



CONSTRUCTION
Pierre Bonenfant Inc.

R.B.Q. 5698-9866-01

**Venez nous
rencontrer pour
tous vos projets!**

*Réservez tôt pour vous
assurer d'une disponibilité!*

418 866-8670

constructionpierrebonenfant.com

8326P4622



Secours RM

418 856-6605
SECOURSRM.COM

**Vos trousse
de premiers soins
respectent-elles les
nouvelles normes?**

**Consultez notre site web
pour connaître les détails
et nos outils de vérification**

1023H4622

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



008H3720



20 ans des Phénix football

Peu de détails sur le
camping du lac de l'Est,
p. 3

Les Seigneurs de
nouveau champions,
p. 38



Nom de l'entreprise : Physiothérapie du Kamouraska

Nom de la promotrice : Marie-Andrée Michaud

Secteur d'activité : Santé

Ville : Saint-Pascal

Nombre d'employés : 6

Histoire à succès

Il y a toujours un moment dans sa vie professionnelle où l'impression d'être à un carrefour se présente. Parlez-en à Marie-Andrée Michaud. Alors qu'elle travaille comme physiothérapeute dans le secteur public, elle arrive au constat que son travail, et non sa profession, ne lui convient plus. « Je ne sentais pas que j'exploitais pleinement mon potentiel. »

L'opportunité de démarrer une première clinique de physiothérapie au Transcontinental avec un associé se présente en 2005. Le goût du défi et la fierté du travail accompli sont autant d'éléments qui ont contribué à ce qu'elle fasse ce saut. Plus tard, elle et son partenaire feront l'acquisition de la Clinique de physiothérapie du Kamouraska. « L'idée de bâtir une clinique à mon image, où je pourrais au quotidien partager ma passion et mettre en pratique l'essence de mes valeurs professionnelles me stimulait. »

Depuis, Marie-Andrée et son équipe offrent à Saint-Pascal des services de physiothérapie générale avec des approches de traitement particulières et innovantes, comme la puncture physiothérapique avec aiguille sèche. Ils accueillent le patient dans sa globalité avec humanité, empathie et bienveillance. « Nous avons le souci d'offrir un traitement optimal à nos clients et nous nous faisons un devoir de maintenir nos connaissances à jour pour être des professionnels compétents. »

Prêt stratégie jeunesse

Quinze ans après avoir bénéficié du prêt Stratégie jeunesse de la SADC du Kamouraska, Marie-Andrée Michaud n'a que de bons souvenirs de l'accompagnement dont elle a bénéficié. « Je n'ai pas seulement reçu un prêt qui m'a permis de financer l'acquisition de la clinique de Saint-Pascal, mais tout un soutien de la part de la SADC et d'Anik Briand, au moment où je m'apprêtais à investir dans le plus grand projet de ma vie professionnelle. »

Cette expérience positive amène Marie-Andrée à recommander à quiconque voulant s'associer avec elle dans le futur, pour assurer la relève et la poursuite de sa clinique, d'impliquer la SADC du Kamouraska dans sa démarche. « La SADC offre un accompagnement distinctif! »



PROGRAMME STRATÉGIE JEUNESSE Ce programme vise à encourager l'acquisition, le démarrage, l'expansion ou la modernisation d'une entreprise par des jeunes âgés entre 18 et 39 ans.

Les promoteurs ont accès à un prêt avantageux :

- 5 000 \$ à 25 000 \$ sans intérêt pendant 2 ans, remboursable sur une période maximale de 7 ans
- Taux d'intérêt : taux préférentiel + 2 %
- Possibilité pour 2 entrepreneurs de bénéficier d'un prêt pour le même projet
- Prêt personnel, sans garantie tangible
- Sans frais administratifs récurrents
- Flexibilité et souplesse

SADC du Kamouraska
901, 5^e rue Rouleau, bureau 100, La Pocatière
418 856-3482 | sadck@sadckamouraska.com
SADCKAMOURASKA.COM

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

CAMPING DU LAC DE L'EST

Grandes ambitions, mais peu de détails sur la relance



christine@leplacoteux.com

CHRISTINE BEAUDOIN



Photo : Archives Le Placoteux

camping. Ce problème doit cependant être traité conjointement à la vision à long terme pour le lac de l'Est, puisque les conduites d'eaux usées appellent à être complètement remplacées.

« Avant de construire un réseau, il faut savoir combien de mètres cubes d'eau on va traiter. Si on apprend qu'on doit traiter plus de 100 mètres cubes d'eau, ça vient changer la donne du système qu'on devrait mettre en place, en termes de millions de dollars. Donc, tout camping qui veut faire un agrandissement, ou qui veut refaire son système, doit déterminer [ses besoins] sur 50 ans, et non pas sur dix ans », fait valoir la directrice générale. Pour calculer ces besoins, il faut entre autres prendre en compte les blocs sanitaires, la restauration, et la planification d'une zone sans gel pour utilisation hivernale.

Échéanciers

Il reste encore de la paperasse à remplir avant que Mont-Carmel puisse dévoiler un prix hypothétique pour la relance, ses partenariats avec des investisseurs privés, et les échéanciers pour chaque étape. La Municipalité estime tout de même que le camping rouvrira ses portes pour l'été 2025, sans que le projet en tant que tel soit achevé. La plage, quant à elle, sera ouverte cet été.

La dégradation des installations du Camping du lac de l'Est à Mont-Carmel a fait couler beaucoup d'encre dans les dernières années, surtout lorsqu'elle obligea la fermeture du site l'an dernier. Le lac étant considéré une des « sept merveilles du Bas-Saint-Laurent », il est peu étonnant que cette annonce ait été suivie d'un tollé. La Municipalité vient d'annoncer un plan de relance « qui fait rêver », mais plusieurs détails restent encore à déterminer.

« Que voulez-vous sur les 50 prochaines années? Rêvons ensemble et mettons-le sur la table », aurait demandé Maryse Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Carmel, au comité de relance du camping. Au-delà de la mise à niveau des installations, plusieurs objectifs et aspirations ont été soulevés, mais ce qui enthousiasme le plus la Municipalité est le développement d'une « expérience touristique » quatre saisons.

Selon Maryse Lizotte et le maire de Mont-Carmel Pierre Saillant, l'offre d'hébergement de type « prêt à camper » est en demande depuis un certain temps. Depuis l'incendie de l'Auberge du lac de l'Est en 2018 et la fermeture de son camping l'été dernier, il n'y aurait aucun endroit à Mont-Carmel où les visiteurs peuvent « se reposer, manger, prendre un café, ou même aller à la toilette » lorsqu'ils sont de passage, se désolé le maire. Il donne pour exemple les motoneigistes qui empruntent des chemins traversant la municipalité, mais qui ne peuvent pas s'y arrêter.

Dans le plan de relance, la Municipalité exprime également le désir d'assurer « un réseautage et un maillage entre les différents usages du territoire ». Maryse Lizotte explique qu'il s'agit de s'asseoir avec les gens qui utilisent le site pour y faire de la cueillette, de la chasse ou encore de la pêche, puis de

se demander si « on travaille ensemble pour offrir une expérience client ». Selon elle, le territoire du lac de l'Est est un « immense terrain de jeu pour les amateurs de chasse, de pêche, de sports d'été, de sports d'hiver... c'est inexploité, et il y a matière à travailler avec des dizaines d'organisations pour faire connaître le secteur », dont la Municipalité aimerait consolider le statut de pôle touristique. La directrice générale n'était pas en mesure de dévoiler avec quelles entreprises et organisations Mont-Carmel envisage faire affaire.

Pierre Saillant et Maryse Lizotte soulignent également la présence de résidents permanents sur le territoire, qui ne peuvent actuellement pas jouir de services de proximité. « Lorsque le camping était ouvert, il y avait un petit dépanneur qui pouvait être utilisé par tous les résidents et les campeurs. Il y avait aussi de la vente d'alcool et un casse-croûte », énumère cette dernière, qui veut réinstaurer ces services dans le cadre de la relance.

Traitement des eaux usées

Tous ces projets d'hébergement, de services et d'offres touristiques ont un potentiel de retombées économiques important pour la Municipalité, mais ils ne règlent pas son talon d'Achille : les installations désuètes du

Arrestation pour capacités affaiblies

Une femme de 36 ans de L'Islet a été arrêtée le 27 mars vers 13 h 30 par les agents de la Sûreté du Québec pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. L'arrestation s'est déroulée sur le chemin Lamartine Ouest à L'Islet. La femme a été conduite au poste de police où elle a fourni un échantillon d'haleine dont le résultat a

été supérieur au triple de la limite permise par la loi. Il s'agit d'une première récidive en semblable matière. Son permis de conduire a été suspendu et son véhicule a été saisi pour une durée de 90 jours. Elle a été libérée par citation à comparaître dans l'attente des procédures.

Source : Sûreté du Québec



Photo : Courtoisie

Le Club Lions de Sainte-Perpétue remet un total de 1000 \$

Le Club Lions de Sainte-Perpétue soutient différentes causes par le biais de dons à des organismes de la région. Récemment, deux d'entre eux en ont bénéficié. Une somme de 500 \$ a d'abord été remise à l'organisme

Soupe au bouton. Une somme similaire a aussi été donnée à la Maison de la Famille de la MRC de L'Islet.

Source : Club Lions Sainte-Perpétue



Lion Francine Couette, Lion Colette Cloutier, Daniel Darveau, coordonnateur de Soupe au bouton, Lion Lise Godbout et Lion Lucienne Leblanc., Absent : Lion Samuel Bernier, président du Club. Photo : Courtoisie

Lion Samuel Bernier, président du Club, Annie Boucher, intervenante, Marie-Myllie Lavergne, directrice de la Maison de la Famille, ainsi que les membres Lions : Francine Couette, Normand Bélanger, Lise Godbout, Mélanie Poitras, Richard Bernier et Lucienne Leblanc. Photo : Courtoisie



s'associe à

la CHRONIQUE de Yves Hébert



Les chevaux ont une histoire sur la Côte-du-Sud, partie 1

L'arrivée des chevaux marque un moment important pour les habitants de la Nouvelle-France. Si le premier débarque à Québec en 1647 pour être donné à Charles Huault de Montmagny, il faut attendre une vingtaine d'années pour que leur nombre augmente.

Les douze chevaux qui arrivent à Québec en 1665 donnent naissance au cheval canadien. À l'époque, il faut beaucoup de sous pour en acquérir un. Les premiers que l'on trouve dans la région se retrouvent à Cap-Saint-Ignace en 1685. Certains habitants ne tardent pas à les adopter et à les utiliser pour diverses tâches et pour se déplacer en carriole. Une ordonnance de Gilles Hocquart en 1713 nous apprend que plusieurs habitants de Kamouraska possèdent des chevaux. L'intendant leur demande de ne pas laisser vaquer leurs bestiaux et chevaux le soir sur les grèves, car certains forcent des clôtures et nuisent aux grains et prairies des habitants et du curé Jean Ménage. Nonobstant les chicanes de clôtures, le cheval deviendra indispensable.

Le cheval canadien a été utilisé à des fins de loisirs au 19^e siècle. En 1825, peu de temps après la création de la Société auxiliaire d'agriculture de Kamouraska, de Saint-André et de Rivière-du-Loup, on organisait un concours pour le meilleur cheval de race canadienne appartenant à un cultivateur. Pour mesurer leur vitesse en 1855, et pour se divertir, certains habitants de Kamouraska avaient même aménagé une piste de course près du village. Les courses de chevaux deviennent fort populaires. En 1883, on en voit un peu partout, notamment à l'Anse à Gilles.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, on voit apparaître les premiers éleveurs de chevaux. Charles Dumais, à Saint-Denis, est l'un des premiers à exploiter ce commerce vers 1859. Ludger Têtu, médecin et homme d'affaires de Rivière-Ouelle, pratique l'élevage et la vente de chevaux durant les années 1860. On découvrira son apport à la médecine vétérinaire dans notre article. Pour en savoir plus : <https://leplacoteux.com/cest-a-la-pocatiere-que-les-tout-premiers-cours-dart-veterinaire-au-quebec-ont-ete-donnees/>.

Départ en calèche vers 1920 de la Villa des Bois à Rivière-Ouelle, Archives de la Côte-du-Sud.



16-23

Souper crabe... pour emporter

Le souper crabe du Club Lions de Saint-Pascal, organisé depuis plusieurs années, est de retour le samedi 29 avril en formule pour emporter. Il s'agit de la plus importante activité de financement pour le Club dont les profits permettent d'aider les plus démunis et de collaborer aux projets de certains organismes la communauté. Pour les intéressés, trois points de service sont prévus : La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup. Pour informations et réservations, Lion Mélanie Beaulieu au 418 868-9423.

Source : Club Lions Saint-Pascal



Photo : Frankie Latour (Unsplash.com)

LE BON MOT

de la semaine

Tribu (féminin) : ensemble de personnes.

Tribut (masculin) : somme à payer.

52-22

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Télec. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT
PROPRIÉTAIRE PUBLICITAIRE



Impression **QUÉBECOR**

Distribution



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTES
Maxime Paradis (poste 103)
Rédacteur en chef
redaction@leplacoteux.com

Christine Beaudoin (poste 104)
christine@leplacoteux.com

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

Le Cégep de La Pocatière consolide ses liens avec le Prix Liberté



redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

Ses étudiants soumettent des candidatures chaque année depuis quatre ans, mais jamais le Cégep de La Pocatière n'avait reçu à ce jour la visite de représentantes du Prix Liberté. Une petite délégation de deux personnes s'est pointée le 11 avril entre les murs de l'institution collégiale, offrant l'opportunité à une quarantaine d'étudiants de voter pour les nommés de la cinquième édition, dans le cadre d'une activité de conscientisation aux droits et libertés.

« Se présenter cette année, cela a beaucoup de sens, et ça permet de consolider les liens », a dit d'emblée Maxime Sauvé, chargée de mission pédagogique pour le Prix Liberté à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Les restrictions sanitaires liées à la COVID-19 empêchaient à ce jour les représentantes du Prix Liberté de faire le voyage jusqu'à La Pocatière pour parler de cette récompense portée dans son entièreté par la jeunesse mondiale.

La présence de Maxime Sauvé et de sa collègue Hanna El Messaoudi a permis de faire découvrir le prix à 45 étudiants suivant le cours Histoire du Québec, lors d'une activité de conscientisation aux droits et libertés. Elles étaient accompagnées de Jani Bellefleur-Kaltush, représentante de la Wapikoni mobile, un studio ambulant de formation et de création audiovisuelle et musicale consacré aux jeunes des Premières Nations. « Notre présence n'est pas anodine, car notre mission est en quelque sorte un condensé des trois candidatures en nomination cette année, bien qu'on se rapproche davantage de celle en provenance du Brésil », résume-t-elle.

Les trois aspirants au Prix Liberté de cette année sont le Club des jeunes filles leaders

de Guinée, pour une protection des droits des filles guinéennes; ECPAT International, pour la lutte contre toutes les formes de violence faite aux enfants à travers le monde; Txai Surui du Brésil, pour la lutte pour les droits des peuples autochtones et pour le climat. « Seuls les jeunes entre 15 et 25 ans peuvent voter pour le Prix Liberté. Il y a une symbolique forte quand on sait que ceux qui sont débarqués sur les plages de Normandie pour libérer l'Europe, il y a près de 80 ans, étaient pour la plupart dans cette tranche d'âge », ajoute Maxime Sauvé.

Partenariat solide

Proposé pour la première fois en 2019 par la Région Normandie, en collaboration avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, le Prix Liberté s'est imposé au même moment où la France célébrait le 75^e anniversaire du Débarquement du 6 juin 1944. Greta Thunberg, à l'époque à l'apogée de son militantisme pour une meilleure justice climatique, a été la première récipiendaire.

Séduite dès la première année par l'ensemble de la démarche, la conseillère au développement international du Cégep de La Pocatière Michèle Desrochers a invité Éric



De gauche à droite : Maxime Sauvé, Justin Plante, Éric Ouellet, Michèle Desrochers, Jani Bellefleur-Kaltush et Hanna El Messaoudi. Photo : Maxime Paradis

Ouellet, enseignant d'histoire et de politique, à intégrer le Prix Liberté dans son cursus. « Mes étudiants soumettent quatre à six candidatures par année depuis quatre ans. Aucune n'a été retenue à ce jour, mais ce que les représentants du prix nous disent, c'est que nos candidatures sont très appréciées et qu'elles donnent un accent d'Amérique à la distinction », ajoute l'enseignant.

Ce partenariat encore jeune s'est exprimé également par la sélection de Justin Plante, étudiant au Cégep de La Pocatière, qui a titre de membre du jury international, composé de 24 personnes, a eu la lourde tâche d'établir la liste des trois nommés de cette cinquième édition à partir des 420 candidatures reçues cette année. « Les délibérations ont eu lieu à Caen, en Normandie, en février dernier. Pour un jeune qui n'a pas la chance de voyager souvent, ou de faire entendre sa voix sur des sujets qui lui tiennent à cœur, c'est une oppor-

tunité incroyable que j'ai vécue », a-t-il confié.

Le Cégep de La Pocatière demeure à ce jour la seule institution d'enseignement québécoise ou canadienne à collaborer au Prix Liberté. Avec la refonte du programme de Sciences humaines prévue l'an prochain, Éric Ouellet envisage inclure un volet Prix Liberté dans un troisième cours de sciences politiques qui demeure encore à bâtir.

Les jeunes de 15 à 25 ans ont jusqu'au 25 avril pour voter en ligne pour l'une des trois candidatures en lice pour le Prix Liberté 2023. Le lauréat sera connu lors d'une cérémonie dédiée entièrement à la jeunesse, le 30 mai 2023 au Zénith de Caen.

Port du masque dans les milieux de vie du CISSS

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent informe la population que les règles concernant le port du masque dans ses installations viennent d'être mises à jour, et ce, selon les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec. Ainsi, le masque de procédure n'est plus obligatoire dans les milieux de soins de longue durée (CHSLD, Maison des aînés et alternative, résidences privées pour personnes âgées, etc.) ainsi que lors de soins à domicile, tant pour les travailleurs, les usa-

gers, les proches aidants et les visiteurs. À noter que le port du masque pourrait cependant être à nouveau exigé lors de situations exceptionnelles, comme des éclosions. Par ailleurs, le masque de procédure demeure obligatoire pour tous dans les milieux de soins comme les hôpitaux, les CLSC, les cliniques médi-

cales, etc. Rappelons enfin que les pratiques reconnues, comme la désinfection des mains et le port du masque lors de symptômes d'infection respiratoire, sont recommandées en tout temps dans les milieux de soins et de vie.

Source : CISSS du Bas-Saint-Laurent

NOS PROFESSIONNELS


CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832


MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE
AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis.
Même si tu ne veux pas quitter ta relation.
Même si tu ne veux pas porter plainte.
Même s'il ne t'a jamais frappée.
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
(impôts des particuliers)
581 676-1040

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

CENTURY 21
Nord-Sud
619, 13^e rue Grondin
La Pocatière
VENDU EN 20 JOURS
C'EST VENDU

L'IMMOBILIER NOUS HABITE!
À QUAND LA VÔTRE?
Contactez-moi maintenant!

Informez-vous sur le rabais fadoq
CENTURY 21
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER
Plus de 20 ans d'expérience
Enfin à votre service dans la région
ACHETEURS-VENDEURS
J'attends votre appel!
FRANCE ROY 418 603-2121
901 4^e avenue Painchaud, La Pocatière



Photo : Jievani Weerasinghe (Unsplash.com)

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Des femmes monoparentales recrutées pour une étude

L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) veut tester un système pour venir en appui aux femmes monoparentales en quête de l'obtention de leur premier diplôme. On en recrute actuellement dix dans le KRTB pour participer à cette étude.

CHRISTINE BEAUDOIN

L'objectif est de trouver une façon de lever les obstacles qui bloquent les «projets de vie» d'un groupe de personnes marginalisées. «Selon les études qu'on a faites et sur lesquelles on s'est basées, elles [les femmes monoparentales] sont vraiment marginalisées», indique Camille Cimon, agente de terrain pour le KRTB à l'ICÉA. Actuellement, aucun système en place n'est conçu pour venir en aide aux personnes appartenant à cette catégorie de citoyennes lorsqu'elles veulent obtenir un diplôme d'études secondaires.

«Plusieurs obstacles peuvent bloquer ce projet-là, que ce soient les finances, l'absence de garderie pour les enfants, ou un frigo vide», affirme Camille Cimon. L'étude veut donc tester la pertinence d'une agente de terrain pour accompagner ces femmes dans l'atteinte de leur objectif éducationnel. Elle cible trois emplacements : Montréal-Nord, une communauté autochtone, et le KRTB.

Fonctionnement

Une fois recrutée, la femme monoparentale sera suivie sur une durée de deux ans, ou

jusqu'à ce qu'elle se retire de l'étude. Chaque mois, il y aura une rencontre avec l'agente pour discuter du cheminement et des défis rencontrés, autour d'un muffin et d'un café. Les recrues peuvent également contacter l'agente en dehors des rencontres prévues si un obstacle se présente entre-temps.

Selon le problème rencontré, il existe plusieurs ressources au sein d'une MRC qui pourraient y répondre. Avec les acteurs du milieu, l'agente évaluera lesquelles de ces ressources pourraient bénéficier à la recrue. «On va l'accompagner là-dedans, parce que parfois, elles ne savent pas par où commencer», relate Camille Cimon.

Critères

Pour se joindre à l'étude, il faut être une femme (ce qui comprend les femmes trans et les personnes assignées femme à la naissance), être la seule personne à charge de l'enfant, et avoir comme projet de terminer son DES. Les participantes devront s'engager à remplir quelques questionnaires, et être ouvertes à parler des obstacles auxquels elles font face. En échange, elles recevront de

l'accompagnement dans leurs démarches de retour aux études. En plus, pour chaque année de participation, elles courent la chance de gagner une bourse de 500 \$.

Les intéressées peuvent écrire à Camille Cimon au ccimon@icea.qc.ca ou l'appeler au 514-424-4077.



Photo : Bruno Nascimento (unsplash.com)



CHRONIQUE

Ateliers
Mon
Choix

Nous reconnaissons nos bénévoles

Le terme bénévolat vient du latin *bene volens* signifiant bien vouloir ou bonne volonté. Il s'agit donc d'un don volontaire et bienveillant de soi envers autrui.

Un peu d'histoire

Historiquement, le bénévolat figure sous la forme de charité régie par l'Église, qui gouverne les dons des plus riches pour les donner aux pauvres. Dès le XVII^e siècle, on voit apparaître une forme de solidarité différente de la charité chrétienne. Par exemple, des activités d'entraide réunissent des agriculteurs pour le défrichage, les récoltes, et autres besoins liés aux travaux de la ferme. Des femmes donnent temps et bienveillance dans les crèches, en milieu hospitalier et en service à domicile. Bien d'autres exemples illustrent ces gestes de solidarité.



À la même époque, soit en 1688, est créé le Bureau des pauvres dans la Ville de Québec, dont la mission est d'offrir argent, nourriture et vêtements aux personnes démunies. Deux cents ans plus tard, la Société Saint-Vincent-de-Paul s'installe à Québec, en 1846, et ouvre des dépôts de vêtements et de matériel pour les redistribuer aux plus démunis afin de combler les besoins de base.

Au fil du temps, on voit naître de nombreuses organisations caritatives et communautaires. En 1937 est mis en place le premier Centre d'action bénévole à Montréal. Puis arrive Centraide en 1966, qui vise à recueillir des ressources financières et à promouvoir l'entraide et l'engagement social afin d'améliorer la qualité de vie des populations plus vulnérables.

Parallèlement, les gouvernements instituent des programmes et des stratégies pour le soutien à l'action bénévole. Au cours des siècles, le bénévolat s'est élargi à des secteurs d'activités très variés, allant des organisations caritatives locales à des associations de loisirs, sportives, culturelles et environnementales. En 1974, il est décidé de tenir à date fixe, au mois d'avril de chaque année, la Semaine de l'action bénévole. Ce moment de l'année vise à souligner les efforts de millions de bénévoles et à faire la promotion du bénévolat.

Le bénévolat, essentiel à la dynamique sociale de nos collectivités

Les bénévoles partagent leur expertise, leur temps, leur énergie pour un bien commun, une cause choisie. La contrepartie est qu'ils reçoivent tout autant, se sentent utiles, s'épanouissent au sein d'un réseau social, et en retirent une grande satisfaction personnelle.

Aux Ateliers Mon-Choix, les bénévoles contribuent à la mission de l'organisme, participent à sa réalisation, œuvrent avec les équipes de ses différents plateaux de travail, dont la Boutique Mon-Choix. Le conseil d'administration est formé de bénévoles, et la direction des Ateliers Mon-Choix est toujours assurée par une personne bénévole depuis sa création. Cet apport volontaire et généreux de bénévoles engagés permet à d'autres citoyens de bénéficier des services de notre organisation.

Vous voulez nous connaître davantage? Vous souhaitez offrir un peu de temps? Contactez-nous, il nous fera plaisir d'en parler avec vous.

16-23

Pour nous joindre : 418 308-1088 | mon-choix.org

SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

Inauguration de l'un des premiers services de garde municipal au Kamouraska

Les membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska sont heureux d'annoncer officiellement l'ouverture d'un nouveau service de garde sur le territoire de la municipalité. Situé au premier étage du bureau municipal, le projet-pilote d'une durée de trois ans accueillera un maximum de six enfants, et ce, à compter du 1^{er} mai 2023. Il est à noter que la priorité sera d'abord donnée aux enfants de Saint-Joseph-de-Kamouraska, et ensuite aux enfants des municipalités avoisinantes. «C'est avec beaucoup de fierté que nous offrons à notre population ce

service des plus essentiels, mentionne la mairesse Nancy St-Pierre. Saint-Joseph possède la moyenne d'âge la plus jeune parmi toutes les municipalités du Kamouraska; il allait de soi pour tous les membres du conseil de mettre sur pied pareil endroit en plein cœur de notre village.» Saint-Joseph-de-Kamouraska compte plus de 398 habitants. Ce nouveau lieu de garde est rendu possible grâce à la proposition de Noémie Côté Beaulieu ainsi que La Farandole de La Pocatière, service de garde affilié au projet.

Source : Leva Stratégie

Baptêmes

SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA Le dimanche 12 mars 2023

Victor, enfant de Josiane Sénéchal et Simon Thériault de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

Le dimanche 9 avril 2023

Anais, enfant de Léonie Dumont et de Tony Lefrançois de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.



9996/1623

ÉLECTIONS PARTIELLES À MONT-CARMEL

L'expérience et la jeunesse sont sur les rangs



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Même s'ils ne forment pas une équipe municipale officielle, les trois candidats à l'élection partielle à venir à Mont-Carmel disent partager une vision commune, basée sur l'écoute, la transparence et la mobilisation citoyenne.

Mélanie Lévesque, Josée-Ann Dumais et Denis Lévesque sont tous les trois natifs de Mont-Carmel. Les deux premières sont allées étudier à l'étranger, mais sont revenues vivre dans leur village natal pour participer à l'effervescence qu'elles ont sentie dans la vie communautaire. Quant au troisième, lui aussi Carmelois d'origine, il a déjà goûté à la gouvernance municipale, ayant été maire de Mont-Carmel de 2009 à 2017.

Mélanie Lévesque

La candidate est enseignante au secondaire à l'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal. Elle dit avoir «rechoisi» Mont-Carmel après ses études. «J'ai rencontré des gens fiers, engagés et innovateurs», a affirmé Mme Lévesque, ce qui a confirmé qu'elle avait fait le bon choix en revenant s'installer ici avec sa famille. Son implication dans la création du comité de loisirs l'a convaincue du puissant pouvoir de la mobilisation des citoyens pour améliorer la vie de sa communauté. La libération de trois sièges

au conseil municipal a été l'occasion pour elle de pousser un peu plus loin sa participation citoyenne. «Quand on monte dans les hauteurs de Mont-Carmel, évoque Mélanie Lévesque, on voit grand. De la même façon, je veux rassembler les forces des citoyens, les accueillir pour leur permettre de rayonner et de voir grand.»

Josée-Ann Dumais

Cette conseillère en communication et au recrutement au Cégep de La Pocatière motive ainsi sa candidature : «J'ai envie qu'on rétablisse la communication avec les citoyens de Mont-Carmel, de les informer des projets et des enjeux que nous vivons; et de l'autre côté, j'ai aussi envie qu'on soit à l'écoute. Qu'aux séances du conseil, les citoyens sentent qu'il y a une ambiance d'ouverture.» Elle mettra aussi à profit son expérience en marketing territorial pour renforcer le caractère attractif de Mont-Carmel pour attirer de nouveaux résidents. Par ailleurs, Mme Dumais souligne l'importance de consulter les citoyens pour

planifier les projets importants. Elle cite en exemple l'aménagement d'un nouvel espace à la patinoire municipale, qui nécessitera une réflexion collective pour qu'il soit le plus polyvalent possible.

Denis Lévesque

Cultivateur et administrateur émérite, Denis Lévesque a fait sa marque en participant à la création de la coopérative Avantis, née de la fusion de six coopératives régionales. Se qualifiant de préretraité, il s'occupe toujours de gestion et de comptabilité à la ferme familiale qui entame, avec son fils Félix, la cinquième génération d'agriculteurs depuis 1881. Président de la Corporation de développement de Mont-Carmel, il a toujours gardé «un regard intéressé à la chose municipale». S'il a choisi de «repandre du service», c'est dans l'intention de porter une attention particulière aux dossiers de développement. «Je pense à un projet de garderie communautaire, déjà amorcé; je pense aussi au projet de la Place du Haut-Pays pour l'église, au lac de l'Est et à son aire protégée, aux droits de coupe forestière sur les terres publiques, et j'en passe.»

Une vision commune

Au-delà des projets spécifiques, les trois candidats ont souligné l'importance de la collaboration avec les conseillers qu'ils rejoindront au conseil municipal. Ils accordent également une grande importance à l'ouverture et à l'écoute, de même qu'à l'implication des citoyens dans la vie de Mont-Carmel. Reconnaître et utiliser leurs forces et leurs talents pour les mettre à contribution dans des actions collectives, et générer ainsi un sentiment fort d'appartenance à la communauté, a été souligné par tous les candidats comme un objectif essentiel de leur mandat. «On l'a vu quand une trentaine de parents avec leurs enfants sont venus l'année dernière travailler au parc-école, rappelle Mélanie Lévesque. En expérimentant l'engagement bénévole, on peut raviver la flamme et la fierté d'accomplir quelque chose d'important. Il faut créer ces opportunités-là.»

Les citoyens ont jusqu'au 21 avril 16 h 30 pour poser leur candidature à l'élection partielle qui aura lieu le 21 mai prochain. En date du 14 avril, un seul poste serait en élection, le siège numéro deux où deux candidatures sont en lice : Josée-Ann Dumais et Rosemary Lévesque.



«Votre audition est un sujet d'inquiétude ? Passer à l'action peut avoir d'importantes répercussions positives sur votre quotidien.»

Faites un premier pas lors de notre dépistage sans frais mensuel :

Le vendredi
19 mai 2023

Le mardi
13 juin 2023

Le jeudi
27 juillet 2023

Le mardi
29 août 2023

* Cette offre se termine le 29 août 2023

Réservez dès maintenant !

418-856-1560

402A, 4e Avenue Painchaud
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

info@cliniquedjaudio.com



DÉFI OSENTREPRENDRE

Des projets récompensés dans les écoles kamouraskoises

Près de 80 projets ont été soumis au concours du Défi OSEntreprendre — volet scolaire, au sein des établissements du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. De ce nombre, six classes du Kamouraska ont reçu récemment la visite d'une équipe du Centre leur annonçant qu'ils obtenaient le titre convoité de lauréats locaux.

Le plaisir était palpable lorsque les élèves et leurs enseignants ont appris la bonne nouvelle. Ce titre leur offre une belle reconnaissance : un trophée Premier Tech, un certificat dans un cadre ainsi qu'une bannière aux

couleurs du défi et un chèque de 200 \$. « Les élèves ainsi que leurs enseignants nous ont clairement démontré l'importance de ces projets pour eux. Ils étaient tous très heureux de remporter le titre de lauréat local et ont indiqué que les projets leur permettaient d'apprendre tout en s'amusant », a dit David Ouellet, coordonnateur des Services éducatifs jeunes.

Encore une fois cette année, les projets étaient nombreux, variés et inspirants. Un jury a analysé tous les projets soumis. Les six projets kamouraskois qui ont obtenu le titre de lauréat local sont : primaire premier cy-

cle : *Dans notre classe, on récupère le bois!* de l'École Saint-Louis de Kamouraska (Linda Garon); primaire troisième cycle : *Les chœurs de Noël frappent aux portes*, École Les Pèlerins de Saint-André-de-Kamouraska (Pascale Soucy); primaire adaptation scolaire : *Fait avec amour!* de l'École Monseigneur-Boucher de Saint-Pascal (Laurie Dionne); secondaire premier cycle : *Des nichoirs pour chauve-souris*, École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal (Mélanie Lévesque); secondaire deuxième cycle : *Boutique éphémère*, École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal (Patrick Molière); secondaire et éducation

des adultes, adaptation scolaire : *La Fabrique ESCB*, École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal (Cynthia Bernier).

Mentionnons que trois autres projets de classes issus d'écoles kamouraskoises ont reçu une mention spéciale et un chèque de 150 \$. Trois autres classes kamouraskoises se sont aussi distinguées avec leurs projets, recevant chacune un chèque de 125 \$ et un certificat à titre de finalistes.

Source : Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup



Dans notre classe, on récupère le bois! Photo : Courtoisie



Fait avec amour! Photo : Courtoisie



Les chœurs de Noël frappent aux portes. Photo : Courtoisie



Des nichoirs pour chauve-souris. Photo : Courtoisie



La Fabrique ESCB. Photo : Courtoisie



Boutique éphémère. Photo : Courtoisie

Un départ pour une meilleure gestion des textiles

Sarah Tavernier et Maxime Saint-Denis, toutes les deux chargées de projet chez Co-éco et Synergie Bas-St-Laurent respectivement, ont passé leur été 2022 à faire le tour des friperies de la région. Alors qu'une remplissait un questionnaire avec les propriétaires, l'autre se faufilait dans l'entrepôt, naviguant sur des « montagnes de sacs de poubelle remplis de vêtements ». Dans des pièces sombres, humides et entassées, elle notait la qualité et le type de textiles qui lui passaient entre les mains. Ce travail colossal a mené au premier portrait des textiles postconsommation des citoyens du Bas-Saint-Laurent.

CHRISTINE BEAUDOIN

Durant leur recherche, le duo est allé visiter d'autres « espaces de transition », tels que les écocentres et les sites d'enfouissement, mais ce sont les friperies qui ont d'abord sonné l'alarme. Par le biais de concertations, ces dernières ont signalé une surconsommation de textiles qui exacerbe le stress déjà posé sur leurs opérations en raison d'un manque de main-d'œuvre, de financement, et d'espace.

Failles de la seconde main

« Tout ce qui est usé, en mauvais état, souillé, et qui est quand même envoyé dans les friperies, ça sera mis à la poubelle. Et la poubelle, c'est le site d'enfouissement. [...] C'est un problème, parce que c'est un tri supplémentaire pour les friperies », explique Sarah Tavernier. Elles ont beau préciser qu'il leur faut des vêtements en bon état, le tiers de ceux reçus serait de « mauvaise qualité », et seulement la moitié finirait par être vendue.

Les écocentres et centres de tri ont un problème semblable, puisqu'ils reçoivent

des textiles alors qu'ils ne sont pas acceptés. « C'est problématique sur leur chaîne de tri, et en plus, ils doivent prévoir un budget puisqu'ils doivent envoyer [le textile] à l'enfouissement », fait valoir Sarah Tavernier. En ce qui a trait aux vêtements placés dans le bac noir, ils ne sont tout simplement pas traités.

Toutefois, la poubelle n'est pas la seule destination pour les textiles invendus. Une portion est envoyée dans les dépôts de textiles, puis acheminée à Montréal ou encore à l'étranger. En friperie, environ 5 % des articles reçus sont valorisés, généralement en guenilles. Autrement, il y a peu de débouchés. Le portrait révèle que 6300 tonnes de ces matériaux finissent dans les sites d'enfouissement bas-laurentiens chaque année.

« C'est sûr que les friperies, elles ne s'attendent pas à recevoir des produits ultraneufs », vient nuancer Sarah Tavernier, lorsqu'elle est interrogée sur l'utilité potentielle des articles peu endommagés. « Toutes les friperies croient au réemploi, mais quand on ouvre des poches qui sont complètement abîmées,



Photo : Sarah Tavernier

souillées ou irrécupérables, c'est plus d'ouvrage et c'est invendable », poursuit-elle.

Alternatives

La chargée de projet indique que les friperies « trouveraient ça génial de pouvoir réparer et valoriser les dons sur place. Mais c'est trop cher ». Ce travail nécessiterait une main-d'œuvre à temps plein, une ressource qu'elles ne peuvent généralement pas se permettre. En fait, selon le portrait, les friperies OBNL opèrent à l'aide de onze bénévoles, en

moyenne.

Une partie des solutions reposerait sur le développement d'un réseau de réparation, d'après Sarah Tavernier. Elle prend pour exemple La couturière volante, en Matanie, qui crée de nouveaux objets à partir de vêtements usagés. Cependant, elle appelle à utiliser le bouche-à-oreille, les réseaux sociaux et les annonces pour trouver ces compétences localement. La chargée de projet mentionne aussi la tenue d'événements comme Répare tes trucs, qui offrent l'accompagnement dans la réparation de divers objets.

Pour Sarah Tavernier, « le portrait, c'est un début ». L'idée derrière ce travail est de fournir des données qui pourront servir aux acteurs qui souhaitent intervenir. Au niveau de Co-éco, les prochaines étapes pourraient comprendre le développement de pistes d'action, de la caractérisation de textiles pour les des entreprises, ou encore de la sensibilisation citoyenne.

Pour les lecteurs qui se demandent comment minimiser leur impact dès aujourd'hui, « le mot, c'est réduire », soutient la chargée de projet. « Le meilleur geste, à la base, c'est d'éviter de trop consommer. Une fois qu'on a décidé de consommer, c'est d'essayer de trouver les meilleures voies pour le garder le plus longtemps possible avant qu'il termine à l'étape ultime. »

Bonne performance pour la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska

Le 5 avril dernier, la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska a tenu son assemblée générale annuelle virtuelle. Les membres ont pu prendre connaissance des plus récents résultats financiers. Ils ont ensuite eu quatre jours pour exercer leur droit de vote sur la ristourne.

À la suite de ce processus démocratique, le projet de partage des excédents qui a été accepté lors de l'assemblée générale annuelle confirme le versement d'une ristourne totale de 1 048 713 \$. Un montant de 926 031 \$ sera versé aux membres sous forme de ristournes individuelles et 122 682 \$ serviront à alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). « Cette somme est une forme de retour à la communauté qui nous permet de faire vivre concrètement la présence de Desjardins et sa nature coopérative. Je tiens à remercier nos membres qui, en faisant affaire avec nous, nous permettent de contribuer à enrichir la vie des personnes et de notre collectivité », mentionne Cécile Joseph, présidente de la Caisse.

En ce qui a trait à sa performance financière en 2022, la Caisse affiche des excédents d'opérations de 8,94 M\$, en hausse de 2,8 % par rapport à 2021. Son volume d'affaires a augmenté de 3,2 %, pour s'établir à

1,13 G\$ pendant la même période.

En plus de la ristourne aux membres et de l'alimentation du FADM, la Caisse a distribué, en 2022, 172 269 \$ à la collectivité, soit 56 153,46 \$ en commandites et en dons, ainsi que 116 115,15 \$ par l'entremise de son FADM. Ses contributions incluent notamment un programme de 13 bourses d'études pour les jeunes de la région, l'achat de modules de jeux pour le nouveau parc du Carré des Cèdres à Mont-Carmel, un partenariat pour le 175^e de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, et bien d'autres projets.

Enfin, quatre postes étaient à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Un nombre de candidatures égal au nombre de postes à combler a été reçu. Thérèse Brodeur, Marie-Josée Doré, Manon Guérette et Louise Pelletier ont donc été élues par acclamation.

Avec un actif global de 561,8 M\$, la Caisse Centre-Est-du-Kamouraska contribue au développement économique et social de ses 12 989 membres et de la collectivité où elle est présente. Elle offre toute la gamme de produits et services du Mouvement Desjardins dont elle fait partie intégrante.



Avis de nomination

Vincent Bouchard

Directeur de comptes, Marchés commercial et industriel

Desjardins Entreprises – Côte-du-Sud est fier d'annoncer l'arrivée de M. Vincent Bouchard au sein de son équipe à titre de directeur de comptes, Marchés commercial et industriel.

Détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires, M. Bouchard détient un bagage diversifié d'expériences pour bien desservir la clientèle d'entrepreneurs de la région. Les différents postes occupés lui ont permis de développer une expertise dans plusieurs secteurs et il pourra maintenant les mettre à contribution pour la communauté d'affaires de la Côte-du-Sud. Originaire de la région, il connaît bien la réalité de même que les besoins des entreprises d'ici et deviendra assurément un allié pour la réussite des projets d'affaires de nos entrepreneurs.

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur M. Bouchard afin d'offrir un service personnalisé de même que des conseils et des services adaptés à nos membres et clients. Nous lui souhaitons la bienvenue et le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

Desjardins
Entreprises

Les lauréats kamouraskois du 25^e Défi OSEntreprendre dévoilés

La 25^e édition du Défi OSEntreprendre MRC de Kamouraska a fait rayonner des jeunes et des entrepreneurs inspirants qui sont passés à l'action. Au Kamouraska, ce sont quatre lauréats locaux qui ont été honorés et qui poursuivront leur parcours à l'échelon suivant à Rimouski, lors du gala régional du 27 avril 2023.

Les prix ont été remis aux lauréats qui se sont démarqués par la qualité de leur projet, leur créativité et leurs valeurs. Des bourses totalisant 800 \$ ont été décernées à ces entrepreneurs. «C'est toujours extraordinaire de constater la volonté et l'ardeur des entrepreneurs de chez nous. Le Défi OSEntreprendre permet notamment de souligner leurs efforts et de leur donner l'élan qu'il leur faut, peut-être, pour aller encore plus loin dans leurs ambitions. Félicitations à tous!», déclarent d'une même voix le préfet élu, Sylvain Roy, et Anik Briand, directrice générale de la SADC du Kamouraska.

Les gagnants

Dans le volet Création d'entreprise, les lauréats sont la Ferme des Rhizomes S.E.N.C par Olivier Bissonnette-Lavoie et Maha Farrah Elmir de Saint-Pascal dans la catégorie Exploitation, transformation, production. Communo-Vet par Hélène Méthot, Aryane Maltais et Florence Grégoire-Jacques de Saint-André-de-Kamouraska a remporté le prix dans la catégorie Économie sociale. Eldrée Cantine Mexicaine S.E.N.C (El'Drée Tacos) de Philippe Martin et Ève-Andrée Lacombe de Saint-Denis-De La Boutellerie a été récompensé dans la catégorie Services aux individus. Enfin, Fou du cochon & Scie inc. par Nathalie Joannette de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est le récipiendaire dans le volet Faire affaire ensemble.

Partenariat gagnant

Le Défi OSEntreprendre est devenu un incontournable pour propulser l'esprit d'entreprendre du territoire, grâce à l'étroite collaboration qui perdure depuis plusieurs an-



Les lauréats du 25^e Défi OSEntreprendre MRC de Kamouraska. Photo: Jean-François Lajoie

nées entre les milieux de l'éducation et des affaires. Rappelons que la SADC du Kamouraska et la MRC de Kamouraska sont partenaires dans l'accompagnement de ces entre-

preneurs et dans l'organisation de l'échelon local.

Source: MRC de Kamouraska

De nouveaux terrains résidentiels disponibles à Saint-Pascal

La Ville de Saint-Pascal annonce la mise en disponibilité de huit des dix-sept terrains de la première phase du nouveau développement domiciliaire Marie-Anne-Fournier.

Après les travaux d'aménagement et d'infrastructures entamés l'automne dernier, le côté ouest du site est fin prêt à accueillir les projets résidentiels. Les terrains constructibles, de superficies allant de 548,9 m² à 2 114,2 m², sont proposés à des prix variants entre 0,29 \$ et 0,37 \$ le mètre carré jusqu'à entre 3,15 \$ et 4,00 \$ le pied carré.

Rappelons que le secteur Marie-Anne-Fournier, grâce à son milieu de vie accueillant à moins d'un kilomètre du centre-ville, de l'artère commerciale et de tous les services, est également voisin de sentiers de randonnée prisés et se positionne comme l'endroit idéal pour conjuguer urbanité et ru-

ralité.

«Je suis très excitée à l'idée d'accueillir bientôt de nouvelles personnes à Saint-Pascal. Il me semble que le secteur Marie-Anne-Fournier représente l'occasion rêvée pour bâtir un avenir réjouissant. Enfin, Saint-Pascal répond à un besoin en espaces d'habitation, autant pour la population régionale que pour les entreprises qui visent à recruter de la main-d'œuvre et sont confrontées au manque d'emplacements pour l'accueillir. Ce projet de développement domiciliaire témoigne du dynamisme économique de notre ville et contribue assurément à celui de la région. Bienvenue à nos futurs Pascaliens», a déclaré, enthousiaste, Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal.

Source: Ville de Saint-Pascal

Merci aux bénévoles

À l'occasion de la Semaine de l'action bénévole qui a lieu du 16 au 22 avril, le CISSS du Bas-Saint-Laurent tient à remercier chaleureusement les quelque 300 bénévoles œuvrant jour après jour dans ses installations. Ces personnes assurent une présence essentielle auprès de nos résidents et usagers.

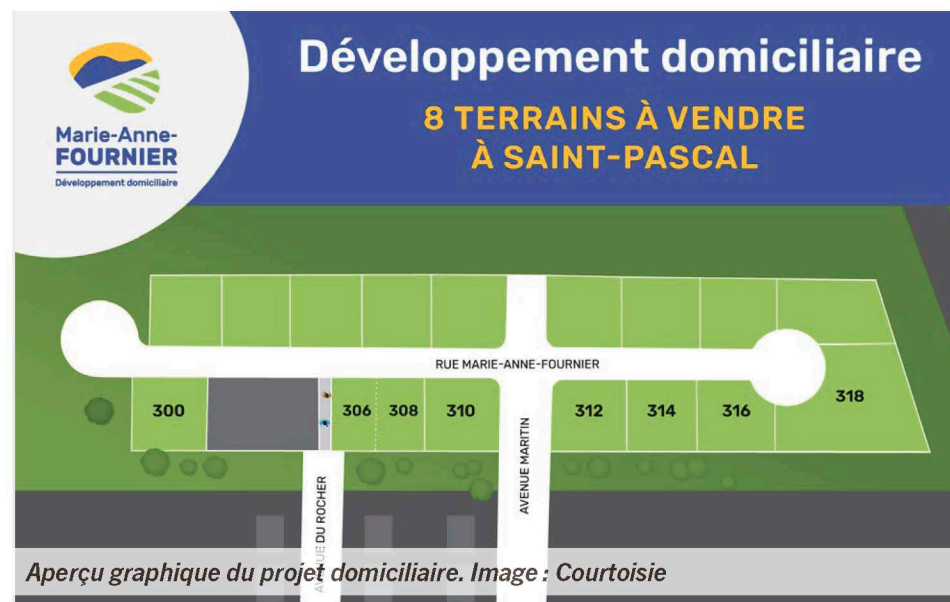
Ces bénévoles sont présents dans les 12 CHSLD de la région, à la Maison des aînés et alternative de Rivière-du-Loup, à l'Hôpital régional de Rimouski et au Centre hospitalier régional du Grand-Portage. Ils collaborent notamment avec les équipes de loisirs lors de différentes activités, font des visites amicales, agissent comme accompagnateurs lors de rendez-vous et sont présents à l'accueil et à l'information de l'Hôpital régional de Rimouski. Bref, ils contribuent au quotidien au bien-être des résidents et usagers. En contrepartie, les bénévoles ont l'occasion de vivre des moments privilégiés et de tisser des

liens uniques.

À ce sujet, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a toujours besoin de nouveaux bénévoles. Vous avez du temps à partager et souhaitez faire une différence dans la vie de nombreuses personnes, contactez-nous dès maintenant au 1 — 833 734-0136 ou visitez notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/notre-cisss/devenir-benevole>.

Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent également devenir bénévoles dans les CHSLD et à la Maison des aînés et alternative de Rivière-du-Loup. Pour un deuxième été consécutif, le Service des bénévoles du CISSS du Bas-Saint-Laurent collabore avec la Fondation Sunny Action afin de permettre à des jeunes de s'impliquer auprès d'aînés, ce qui favorise évidemment les contacts intergénérationnels : <http://www.fondationsunny.org/sunny-action>.

Source: CISSS du Bas-Saint-Laurent



Aperçu graphique du projet domiciliaire. Image: Courtoisie



Photo: Rémi Walle (Unsplash.com)

40 ans à veiller aux besoins des femmes

Le Centre-Femmes la Jardilec et le Havre des femmes célèbrent leur 40^e année d'existence en 2023. Elles témoignent d'un historique de solidarité entre les femmes de Montmagny-L'Islet, et de lutte pour améliorer leur qualité de vie.

CHRISTINE BEAUDOIN

Le 8 mars 1979, la Journée internationale des droits des femmes est soulignée pour la première fois dans la région, et inspire des femmes de L'Islet-Nord à se regrouper. L'année suivante, une fermeture industrielle à L'Islet envoie plus de 200 personnes au chômage, plongeant ainsi un nombre important de familles dans l'insécurité financière. Le groupe de femmes, qu'on appellera le Comité des onze, vient alors offrir du soutien et de l'information à celles touchées par l'événement, et remarque la haute occurrence de violence conjugale. Il décide donc de faire une « recherche-action » pour évaluer les besoins des femmes de la région.

Après avoir consulté 300 femmes du nord de L'Islet, le Comité des onze constate qu'il y a un fort besoin pour un lieu de rencontre entre femmes, et que plusieurs d'elles sont effectivement victimes de violence conjugale. Or, mis à part le CLSC, les ressources pour elles sont inexistantes. La recherche-action mène à la naissance de deux organismes en 1983 : le Centre-Femmes La Jardilec, conçu

pour les rencontres, et Le Havre des femmes, un refuge pour les femmes violentées et leurs enfants.

À ses débuts, le Centre-Femmes La Jardilec ne bénéficie d'aucun financement; il fonctionne presque entièrement grâce au bénévolat. Ses services se limitent initialement aux femmes de L'Islet-Nord, mais le CLSC lui demande de les étendre; d'abord au sud de L'Islet, puis à Montmagny. Aujourd'hui encore, La Jardilec est appelé à couvrir ce territoire.

Au fil du temps, le Centre-Femmes situé à Saint-Jean-Port-Joli structure ses activités de plus en plus, et adapte sa programmation au gré des besoins changeants. La plus vieille activité du centre serait celle de la cuisine collective, en fonction depuis 30 ans.

À court de ressources

Éventuellement, l'organisme recevra aussi du financement, mais Christiane Bourgault, coordonnatrice de La Jardilec, croit qu'il est nettement insuffisant. « Le budget n'a à peu

près pas bougé depuis 15 ans », déplore-t-elle, le qualifiant du « plus gros défi » à leur fonctionnement. « Oui, il y a eu des améliorations dans les années 1990-2000, mais en ce moment les besoins sont bien plus grands qu'avant et ils sont plus complexes. [...] Les femmes n'arrivent pas juste avec un problème, elles peuvent vivre différentes choses en même temps : la violence, la pauvreté, puis la santé mentale qui en est affectée. »

La coordonnatrice mentionne également que dans un contexte d'inflation, la stagnation du financement mène les organismes à « s'appauvrir ». Alors que les demandes individuelles d'intervention annuelles sont passées de 440 à 970 depuis la pandémie, le manque de ressources financières a contraint le centre à réduire son nombre d'intervenantes à temps plein; elles sont actuellement trois. Si on considère le nombre moyen de jours de travail dans une année, ces chiffres indiquent que La Jardilec accueille entre trois à quatre nouvelles demandes chaque jour.

Christiane Bourgault prévient qu'en étant sous financé, « le risque, c'est qu'on se brûle. Parce que nous, on ne veut pas instaurer une liste d'attente. On répond en dedans de 24 à 48 heures pour rencontrer la femme avec des besoins, quitte à faire bousculer nos horaires. » Pour la coordonnatrice, « ce qui est primordial, c'est de réussir à répondre à tous les besoins », mais elle se désole de ne pas

être en mesure de le faire pour toutes les femmes habitant le territoire qui leur est assigné. Elle souhaiterait pouvoir travailler davantage à prévenir, plutôt que de guérir.

Grands coups

Lorsqu'interrogée sur les points forts de l'organisme depuis son existence, Christiane Bourgault souligne avec fierté une recherche effectuée vers la fin des années 1990 au sujet de la place des femmes dans les lieux de pouvoir. Ce travail, qui a pris la forme d'un document intitulé *Pouvoir ensemble*, leur a valu le Prix Égalité dans la catégorie pouvoir et régions en 2008. La Jardilec a également été récipiendaire du prix Gouvernance du Gala Coups d'Éclat 1998-2008.

40^e anniversaire

À l'aube de la 40^e année d'existence du Centre-Femmes, Christiane Bourgault est inspirée par « l'évolution [du centre], mais aussi par les femmes courageuses qui l'ont parti il y a 40 ans, avec rien », en plus d'effectuer le travail d'une recherche-action.

Pour célébrer ce jalon, La Jardilec et Le Havre des femmes ont invité la population à assister à la pièce de théâtre Féministe pour homme au théâtre de Montmagny, le 30 avril. Cette représentation affiche complet, mais la pièce sera présentée à d'autres endroits, dont à Rivière-du-Loup le 3 mai.



Isabelle Potvin, Joanie Bérubé et Christiane Bourgault. Photo : Christine Beaudoin

PAS DE STRESS!





OBTENEZ
UNE REMISE
POSTALE
DE 70\$

à l'achat de 4 pneus
AVID ASCEND LX de YOKOHAMA*



Pas de stress, il y a



point-s.ca/pneusfm

PNEUS FM inc.

595, BOULEVARD HÉBERT, SAINT-PASCAL
418.492.6035 1.800.463.1375
MÉCANIQUE 418.492.2907

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés jusqu'au 31 mai 2023.

ACTIVITÉ INTERACTION

Une collaboration enrichissante

Vendredi 7 avril, L'ABC des Hauts Plateaux et La Médiathèque Héritage de L'Islet-Sud ont collaboré pour offrir un rendez-vous intergénérationnel et interculturel sous le thème des rameaux.

Lors de cet après-midi à la Médiathèque, Julie Leclerc, surnommée Madame Keevanne, a été accueillie par un groupe diversifié curieux d'apprendre. Cette artisane a su partager avec son dynamisme hors du commun les méthodes de tressage des rameaux ainsi que des informations sur le patrimoine religieux liées à ceux-ci. De plus, Madame Keevanne a transmis des renseignements sur l'usage que nos ancêtres faisaient de la nature.

Mme Leclerc a apprécié la diversité des gens présents et leur curiosité. Ce sont 26 participants de plusieurs générations et cultures différentes qui ont relevé le défi de découvrir cet art. Certains s'en sont sortis plus facilement que d'autres.

Mme Joncas commente : « Nous sommes tombées dans sa palette! », parlant de sa petite-fille Jasmine qui l'accompagne et qui a mieux réussi que sa grand-mère l'activité. « La vie est un apprentissage, comme aujourd'hui », mentionne Réal Ducharme, nouvel arrivant à Sainte-Perpétue.

La diversité des activités offertes par ces deux organismes est bien appréciée par les

habitants de la région. Cette initiative a été rendue possible grâce au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du gouvernement du Québec. En effet, L'ABC des Hauts Plateaux a reçu une aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités afin de développer un projet sur trois ans qui promeut des relations interculturelles et intergénérationnelles harmonieuses sur son territoire d'action, soit le sud des MRC de L'Islet et de Montmagny.

Rappelons que L'ABC des Hauts Plateaux est un organisme sans but lucratif qui couvre le sud des MRC de Montmagny et de L'Islet. Par le biais de différents ateliers et projets, L'ABC des Hauts Plateaux propose des services en alphabétisation passant par l'écriture, la lecture et les calculs de base. L'ensemble de ces actions vise à prévenir l'analphabétisme.

Source : L'ABC des Hauts Plateaux



Photo : Courtoisie

Dévoilement de l'étude sur l'hébergement locatif et services de garde 0-5 ans

En mars 2022, le conseil de la MRC de Kamouraska donnait un mandat à GAM Experts Conseils pour la réalisation d'une étude technique visant à outiller la région pour établir une stratégie de développement au niveau de l'hébergement locatif et des services de garde 0-5 ans et en milieu scolaire. Pour chacun des volets, l'étude a fait l'objet d'une consultation auprès de plus d'une centaine d'acteurs du territoire, de citoyens et des municipalités locales. Maintenant complétée, cette étude permettra assurément aux acteurs concernés de s'appuyer sur des données solides pour leur prise de décision ou pour réaliser des projets dans leur milieu.

L'étude comprend un diagnostic des offres d'hébergement locatif et des services de garde, une catégorisation des besoins en fonction des clientèles, des exemples de modèles mis en place ailleurs au Québec et surtout, pour chacune des deux problématiques, un portrait spécifique du champ d'action légal et réglementaire dont disposent les municipalités locales dans l'exercice de leur pouvoir. On peut penser ici notamment à la mise en place d'incitatifs financiers pour stimuler la construction d'hébergements ou encore à la création de politiques locales d'habitation.

Concernant les services de garde 0-5 an, l'étude révèle qu'il y aurait 200 places manquantes sur le territoire. Les municipalités locales peuvent par exemple céder ou louer des locaux ou le terrain gratuitement, acquérir, construire ou aménager des bâtiments au profit de services de garde ou encore, soutenir ces services dans leur développement.

Le rapport final a été présenté en février, d'une part auprès des acteurs ayant participé à la consultation et, d'autre part, auprès des municipalités du Kamouraska.

« Avoir un portrait et un diagnostic était la première étape à franchir pour trouver des solutions durables à la situation. Le partage des responsabilités en fonction des compétences de chacun ainsi que la concertation sont essentiels pour que le Kamouraska réponde le plus efficacement possible à ces enjeux », dit le préfet élu Sylvain Roy.

À la suite des présentations et des rencontres effectuées lors de la dernière année, il en ressort que les partenaires concernés (services de garde, CISSS, entreprises, organismes communautaires, etc.) et le secteur municipal sont prêts à travailler ensemble pour mettre en œuvre des solutions durables pour le milieu.

Source : MRC de Kamouraska





Activité sociale

Jeudi, 27 avril à 14h

ENTRÉE GRATUITE
Les participants doivent emporter des denrées non périssables pour participer à l'activité, elles seront remis à Moisson Kamouraska.

CLUB FADOQ DE LA POCATIÈRE
399A, 9^e Rue Boulevard Desrochers
La Pocatière, QC GOR 1Z0



PRIX DE PRÉSENCE

Résidence des Bâisseurs La Pocatière
Bureau de location
140-161, route 230, La Pocatière
418 709-6133
Batisseurs.ca

Près de vous, près de chez vous

Suggestion à Bernard Généreux

M. Généreux,

Dans le journal Le Placoteux, édition du 29 mars 2023, vous avez manifesté l'intention de renommer votre circonscription fédérale comme ceci : Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kastokomik-Témiscouata. Il n'est pas facile de trouver un nom qui fasse l'unanimité et qui rend hommage à un créateur, bâtisseur, ou à une personnalité marquante de la région. J'aimerais vous proposer le nom de Konrad.

Konrad se veut un hommage à mon frère Conrad Dionne, un bâtisseur contemporain et un visionnaire. Passionné de mécanique, il a transmis à ses deux fils un imposant atelier mécanique à l'avant-garde et il a formé de nombreux mécaniciens. Il a créé le second parcours du Club de golf La Pruchière de Saint-Pacôme dont il a également été le président. Il a développé le réseau de sentiers pour les amateurs de tout-terrain avec le

club Les Avant-Gardistes; son terrain servira d'entrepôts pour la machinerie d'entretien des pistes. Il a aussi été le président du Club Lions de Saint-Pacôme et du Club Optimiste de La Pocatière en plus de mener une ligue de quilles.

Conrad, ainsi que les membres de notre famille, a un ancêtre autochtone de la Première Nation de Nipissing. Le K de Konrad se veut un rappel du comté de Kamouraska, au centre de la nouvelle entité.

En terminant, je souhaite vivement que ma suggestion de nom soit retenue, car elle demeurera pour le futur un hommage à un grand homme de chez nous. Je demeure à votre disposition si vous désirez des informations complémentaires.

Recevez, monsieur le député, mes salutations distinguées.

Dr Magellan Dionne,
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

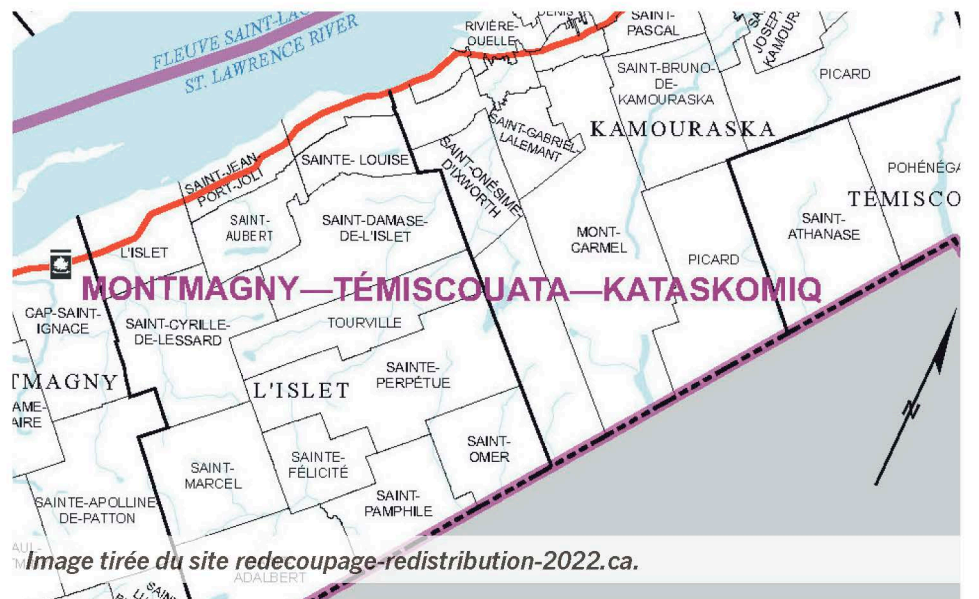


Image tirée du site redécoupage-redistribution-2022.ca.

Une nouvelle fournaise pour La Remontée

Le Centre d'Équithérapie La Remontée, qui offre des services équestres adaptés aux gens vivant avec une déficience intellectuelle, une déficience physique ou un trouble du spectre de l'autisme ou toute autre problématique, avait grandement besoin de renouveler certains équipements. Sa fournaise au bois ancienne avait été réparée, mais le temps avait fait son œuvre. Pour un centre équestre œuvrant auprès de personnes, enfants et adultes qui vivent avec des problématiques sensorielles et qui sont sensibles aux moindres changements de température, avoir un bon système de chauffage est primordial pour assurer leur confort. L'achat et l'installation d'un nouveau système de chauffage

représentaient des coûts majeurs. Le Fonds AgriEsprit de Financement Agricole Canada (FAC) a accepté une demande de soutien pour nous permettre de faire l'achat et l'installation d'une nouvelle fournaise, moins énergivore, nous permettant ainsi de réduire les coûts de chauffage. Le Centre d'équithérapie La Remontée tient à remercier FAC du soutien financier de 20 000 \$ qu'elle a accordé pour la réalisation de cette amélioration d'envergure. Les chevaux font aussi partie du milieu agricole et ils sont indissociables de notre mission.

Source : Centre d'Équithérapie La Remontée

Trois conférences de l'AQDR dans L'Islet en mai prochain

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) du secteur Montmagny-L'Islet organise une série de conférences gratuites en mai 2023 pour sensibiliser les aînés et leur entourage à des sujets essentiels. Trois conférences sont prévues en mai prochain dans la région de L'Islet.

Le jeudi 4 mai, Me Olivier Pelletier, notaire, soulignera lors de sa conférence l'importance du testament et du mandat de protection, prodiguant ainsi aux participants des conseils éclairés sur la planification successorale et la protection de leurs intérêts personnels et familiaux en cas d'incapacité. Celle-ci aura lieu au restaurant L'Éveil de L'Islet. La conférence de 10 h sera précédée d'un déjeuner à 9 h.

Le mardi 9 mai, Antoine Chilletti, directeur

du service de transport de la MRC L'Islet, animera une conférence sur le thème du transport collectif et adapté, visant à informer les participants des options de transport disponibles et à les sensibiliser aux enjeux de mobilité dans leur communauté. La rencontre aura lieu au restaurant Chez Réjean à Saint-Pamphile. La conférence, aussi prévue à 10 h, sera précédée d'un déjeuner à 9 h.

Le mardi 23 mai, Stéphanie Dubé de l'organisme les nouveaux sentiers de la MRC L'Islet, présentera une conférence-atelier sur la zoothérapie afin de découvrir comment les animaux peuvent aider à améliorer la santé et le bien-être des êtres humains. La conférence se tiendra de nouveau au restaurant Chez Réjean à Saint-Pamphile, avec un déjeuner à 9 h, suivi de la conférence à 10 h.

Source : AQDR Montmagny-L'Islet



AUTOMOD

VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

PROMOTION

du 17 avril au 2 juin 2023

Avec un remplacement de pare-brise, OBTENEZ un CERTIFICAT-CADEAU d'une valeur de 100\$



100\$

CERTIFICAT-CADEAU DE 100\$

Valable la semaine du: _____

Date: _____

Autorisé par: _____



- ✓ Traitement anti-pluie (Aquapel)
- ✓ Garantie de 10 ans (tous les pare-brise que nous remplaçons sont accompagnés d'une garantie de 10 ans pour les réparations sans frais)
- ✓ Installation de qualité et garantie

- ✓ Technicien formé
- ✓ Outillages à la fine pointe de la technologie
- ✓ Recalibrage des caméras de conduite avec outillage spécialisé pour votre sécurité
- ✓ Adhésif uréthane Sika respectant les standards du fabricant

VÉHICULE DE COURTOISIE

216, rue Rochette, Saint-Pascal

418 308-1001



7082H1523

2001 Janvier	2001 Mai	2001 Septembre	2004	2006	2007
Formation de l'équipe	Premier camp d'entraînement	Première saison avec Yvan Tardif comme entraîneur-chef	Réjean Théberge succède à Yvan Tardif	Jean-Philippe Dionne devient entraîneur-chef	Finalistes sur dix équipes

Collaboration - Journal Le Placoteux

Aux premières loges...



Jean-Philippe Dionne,
entraîneur-chef
(2006-2017)

Réjean Théberge,
entraîneur-chef
(2004-2005)

Michel Harvey,
annonceur maison
(2001-2016)

Nancy Milliard,
chronométreuse
(2001-2016)

Beau temps, mauvais temps, on pratique, on joue. Ça prend de la détermination. Il y a le vent de côté de septembre, la pluie « frette » d'octobre, les premières neiges de novembre. Mais les gars s'amuse quand même malgré ça, malgré les blessures et les ecchymoses, même si les blessures sont moins fréquentes qu'on pourrait le penser. Aux premières neiges, on les voit glisser sur le terrain comme des enfants de six ans! Mais avant le terrain synthétique, la bouette et la vase étaient souvent du lot. Ça pouvait prendre parfois dix jours ou deux semaines avant que ça rentre dans l'ordre. Le terrain synthétique, quand il est arrivé, c'était magique! Il peut maintenant pleuvoir toute la nuit et ça va se drainer numéro un. S'il neige, ça fond dans la journée et on embarque sur le terrain le lendemain. Nos Phénix jouent sur le terrain synthétique, les Gaulois de l'ITAQ et du Cégep de La Pocatière également, le soccer et tous les élèves de l'école vont aussi utiliser le terrain à un moment ou l'autre dans leur cours d'éducation physique. L'investissement est rentabilisé depuis longtemps.

L'objectif ultime qu'on cherchait, c'était la cohésion d'équipe, la réussite au-delà de la victoire. Trop souvent, dans les sports de compétition, c'est la victoire en premier, ce qui fait que d'un point de vue émotif, lorsque le joueur n'a pas gagné, il est triste, il se sent comme un zéro. Nous, notre message, c'était: « Non, t'as grandi dans la défaite. Et même si tu n'as pas remporté le match d'aujourd'hui, t'as gagné autre chose: la camaraderie, l'amélioration de toi-même et de tes capacités sportives! » Dans tous les sports de compétition ou jugés, c'est le plaisir qui compte, celui de l'action et celui de partager avec les autres. Tout ça était à prendre en compte pour les Phénix, mais aussi le côté académique. Certains de nos joueurs ont déjà été sanctionnés toute une année, et ce n'était pas très bien accueilli. Mais il fallait être cohérent dans l'application de nos règlements et pour ça, parfois, il fallait accepter de laisser la victoire de côté. Le football scolaire, c'est tout ça, un équilibre entre le sport et l'éducation.

La participation de tous les joueurs dans l'équipe, c'est ce qui est beau au football. Que ce soit une passe captée ou une course au sol, c'est un sport à la fois physique et intelligent. Sur le terrain, il n'y a pas de place pour l'improvisation. Si quelqu'un dans l'équipe ne fait pas sa job comme il faut, un autre joueur va en payer le prix. Mais ça, ça prend de bons entraîneurs pour montrer aux jeunes la rigueur qu'ils doivent avoir. Au fil des ans, j'ai vu la progression des joueurs. J'ai souvent été estomaqué devant les jeux que ces jeunes-là réalisaient. J'aurais pu être dans la cabane surélevée pour annoncer, mais je préférerais être sur les lignes de côté, là où ça se passe, même si je me suis fait ramasser quelques fois par des joueurs qui s'approchaient trop. [Rires] Mais quand tu as la chance de voir le jeu d'aussi près, tu sens que tu fais partie de l'équipe. Et c'est là aussi que tu réalises toute la discipline que ça demande aux jeunes pour jouer.

Avant le football, les gars regardaient le succès de mes filles au volley-ball, et ils avaient le goût eux aussi de gagner. Le football, c'est ce que ça leur a apporté. Et au fil des ans, on a vu des joueurs Phénix qui ont poursuivi le football au cégep et à l'université, et qui se sont démarqués de belle façon. Il y a eu Alexandre Hudon, qui a été repêché par les Carabins de l'Université de Montréal. L'ascension remarquable de Vincent Lévesque, qui a joué pour le Rouge et Or de l'Université Laval et qui a remporté la Coupe Vanier, c'est unique! Et aujourd'hui, on surveille un Samuel Adjin qui évolue au collégial pour le CNDP (Notre-Dame-de-Foy). Ces gars-là sont tous des joueurs qui ont cru au football, qui se sont investis, et qui sont devenus des figures marquantes et positives en se servant du sport comme levier pour leurs études. Ils ont donné de l'espoir à toute une génération de garçons qui ont vu dans leurs victoires la possibilité de gagner, comme les filles au volley.

2011

2012

2018

Championnat sur cinq équipes

Inauguration du nouveau terrain synthétique

Charles-Yves Jolin succède à Jean-Philippe Dionne

996M1623_2



redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

LES PHÉNIX FOOTBALL

L'équipe qui a cimenté toute une école

Ils sont nés de la vision d'un homme, mais leur naissance et leur épanouissement sont le fruit de la volonté de toute une école. Les Phénix football de l'École polyvalente La Pocatière n'étaient qu'un rêve qui demandait à perdurer dans le temps, il y a encore 20 ans de cela. Aujourd'hui devenue un incontournable de la vie scolaire de l'école, l'équipe est synonyme de réussite scolaire et sportive pour toute une génération de garçons qui ont porté ses couleurs.

Nancy Milliard, enseignante en éducation physique à l'École polyvalente La Pocatière, s'en rappelle comme si c'était hier. « Il y avait un terrain vague à côté de l'école. Quand il faisait beau, les élèves se ramassaient là pour jouer au football. »

Yvan Tardif, alors directeur de l'école polyvalente, a eu une idée : bâtir une vraie équipe de football juvénile. Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avait déjà son équipe, les Wisigoths. L'école polyvalente avait de son côté ses Phénix au badminton, au volley-ball et au basket-ball, mais encore aucune équipe de football. « Le Rouge et Or de l'Université Laval venait de gagner sa première Coupe Vanier deux ans avant (1999). La popularité de l'équipe et du sport était à son paroxysme dans la région », se souvient l'ancien directeur.

Ne faisant ni une ni deux, Yvan Tardif s'est risqué à joindre Glen Constantin, entraîneur-chef pour le Rouge et Or. Une session d'information plus tard, le projet des Phénix football était mis en branle. « C'était l'hiver 2001. On était encore loin du moment où on allait commencer à jouer; on était encore à évaluer les besoins. Mais l'engouement était déjà là, autant chez les élèves que le personnel de l'école », souligne Yvan Tardif.

Débuts modestes

Les Phénix football sont nés « à partir de rien », sinon la volonté de toute l'école. Une quarantaine de garçons ont composé la première équipe à l'automne 2001. En parallèle, une équipe de *cheerleading* a vu le jour grâce à un groupe de filles de l'époque, qui était appuyé par quelques enseignants. D'autres élèves se sont impliqués dans l'aménagement du terrain ou dans les premiers soins, au même titre que les membres du personnel qui ont pris part par dizaines, durant plusieurs années, à tous les matchs locaux, la plupart en ayant un rôle précis au sein de l'organisation.

Yvan Tardif, ancien éducateur physique qui n'avait joué par le passé qu'une seule année de football collégial, a pris à sa charge le poste d'entraîneur-chef. « Personne ne le voulait et tout le monde s'est tourné vers moi. Je me disais que je n'avais pas le temps, mais j'ai fini par le trouver. » Jusqu'à ce qu'il soit nommé directeur de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup en 2003. Dès lors, une transition s'est installée avec Réjean Théberge qui a pris sa succession. Tout aurait pu tomber à ce moment, et les Phénix auraient pu disparaître après le départ de leur idéalisateur, mais après seulement trois saisons, la fièvre du football s'était propagée durablement dans toute l'école polyvalente. La pérennité de l'équipe était assurée.

Concilier sport et études

La création des Phénix football visait entre autres à stimuler les efforts scolaires chez les joueurs, et à les inciter à adopter un comportement exemplaire. L'équipe rassemblait donc autant des premiers de classe que des élèves avec plus de difficultés,



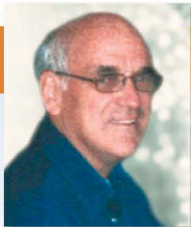
ou marginalisés. « Le football a ce petit quelque chose de *rough* qui a permis à nos gars de faire ressortir leurs émotions, pas toujours positives, face à l'école, mais de façon canalisée et encadrée sur le terrain. Et ça, on le doit aux entraîneurs qui ont su se faire respecter en imposant une ligne de conduite à suivre », explique Nancy Milliard.

Albert Dubé, aujourd'hui employé chez Desjardins, peut en témoigner. « J'étais dans les "malcommodes" de l'école », reconnaît celui qui a été de l'alignement de l'équipe durant ses premières saisons. Sans le football à l'école polyvalente, il avoue qu'il aurait probablement décroché. « Ce qu'on nous demandait, c'était simple : suivre nos cours, avoir de bonnes notes et un bon comportement. Le football, c'était le bonbon. Si un des trois éléments ne fonctionnait pas, on n'avait pas droit au bonbon. Comme on cultivait un esprit d'équipe fort, ça nous forçait à être de meilleures personnes pour nous-mêmes, mais aussi pour nos chums, car on ne voulait pas les laisser tomber. Les Phénix, ça nous a élevés vers le haut », dit-il.

Retrouvailles

Les 20 et 21 mai prochain, des retrouvailles soulignant les 20 ans des Phénix football, et ouvertes à tous ceux qui ont gravité autour de l'équipe, sont prévues à l'École polyvalente La Pocatière. Un comité composé de Mathieu Lagacé, Albert Dubé, Jean-Philippe Dionne, Réjean Théberge, Michel Harvey, Nancy Milliard et Marc-André Caron – directeur de l'école polyvalente de 2003 à 2012 – travaillent à cet événement retardé depuis deux ans en raison de la pandémie. Le détail des activités prévues dans le cadre de ces retrouvailles et le formulaire d'inscription peuvent être consultés sur le site fondation-polylapoc.com. L'argent amassé par le biais de ces retrouvailles servira, entre autres, au renouvellement du matériel pour l'équipe de football des Phénix.





Avis de décès

Valère Caron (1950-2023)
Saint-Pascal

Au Centre Villa Maria de Saint-Alexandre le 7 avril 2023, est décédé à l'âge de 73 ans M. Valère Caron, époux de Mme Lucienne Ouellet; fils de feu Mme Jeanne Pelletier et de feu M. Éliud Caron. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 22 avril 2023 à compter de 13 h. Une célébration de la parole aura lieu le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lucienne Ouellet; ses fils, Dominic et Steve. Il était le frère de : feu Dolores (feu Yvon Desgagnés), Gabrielle, feu Florence (feu Pierre Dufour), feu Gaëtan (feu Jeanne Bélanger), feu Monique (feu Jean-Léon Ouellet), Lise (feu Hermann Ouellet), Lucie (feu Normand Pelletier) (René Boilard), Doris (Émilien Huard), Jacqueline (Jean-Paul Ouellet). Il était le beau-frère de : Jean-Yves (Hélène St-Pierre), feu Jean-Guy, Raymonde (feu Gaëtan Pelletier), Ghislain (Céline Théberge), feu Normande, feu Normand, Jean-Paul (Jacqueline Caron). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à Association du cancer de l'Est du Québec, 151, rue St-Louis, C. P. 4151, Rimouski (Québec) G5L 0A4.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Marcel Langlais (1941-2023)
Kamouraska

À son domicile le 29 mars 2023, est décédé à l'âge de 81 ans et 11 mois M. Marcel Langlais, fils de feu Mme Rosa Dumais et de feu M. Gérard Langlais. Il demeurait à Saint-Pascal, natif de Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition et de service religieux. Les cendres de monsieur Langlais seront inhumées au cimetière de Kamouraska à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses filles : Karyne, Nathalie (Frédéric Trépanier); ses petits-enfants : Charles-Antoine, Olivier, Florence, Béatrice et Émile.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Denise Pelletier (1942-2023)
Kamouraska

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima le 23 mars 2023, est décédée à l'âge de 80 ans et 8 mois Mme Denise Pelletier, amie de feu M. Paul Dussault; fille de feu Mme Angéline Thibault et de feu M. Philippe Pelletier.

Elle demeurait autrefois à Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 22 avril 2023 à compter de 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 10 h 30 au salon, suivie de l'inhumation au cimetière de Kamouraska.

Elle était la sœur de : feu Lucille, feu René (feu Marie-Ange Lajoie), Raymond (Carmen Landry), Marie-Ange, Irène (Jean Ouellet), feu Adrienne, Annette (Gilles Beaulieu), Antonio. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents de la famille Pelletier ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Lucie Dubé (1956-2023)
Saint-Damase-des-Aulnaies

À la Maison d'Hélène de Montmagny, le 10 avril 2023, à l'âge de 67 ans, est décédée paisiblement entourée de l'amour des siens, Mme Lucie Dubé épouse de M. Jacques Cloutier. Elle était la fille de feu Mme Aline Gamache et de feu M. Yvon Dubé. Originnaire de Saint-Damase, elle a demeuré de nombreuses années à Saint-Jean-Chrysostome et ensuite à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la Salle Municipale, 3, place de l'église, Saint-Damase de l'Islet, le samedi 22 avril à compter de 14 h. Un moment de recueillement en sa mémoire aura lieu ce même jour à 16 h, à la salle municipale. Ses cendres seront déposées ultérieurement au columbarium de la Maison funéraire De la Durantaye à Saint-Jean-Port-Joli.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses filles : Mélanie (Patrick Lambert) et Isabel (Pierre Tanguay); ses petits-enfants : Zackary, Émilie et Rocky. Elle était la sœur de : Lise (Roger Bélanger), Johanne (Gérald Picard), Danièle (Dominique Mercier), France (Richard Duval), Suzanne (feu Alain Pelletier), Alain, Gilles (Maryse Pelletier) et Serge (Mylène Aubé). Elle était aussi la sœur de Andrée et Joseph, décédés en bas âge. Sont aussi affectés par son départ, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Cloutier, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier les médecins et les membres du personnel infirmier de l'Hôpital de Montmagny, en particulier le département d'oncologie, ainsi que les équipes du Service des soins à domicile du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli et de La Maison d'Hélène, pour leur soutien, leur présence attentionnée, leur accompagnement et les excellents soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, à la Fondation Crohn et Colite Canada : <https://crohnetcolite.ca/> ou à la Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



Cap-Saint-Ignace, L'Islet,
Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation thanatologues du Québec.



Remerciements de sympathie

Louise Desjardins Guignard
Rivière-Ouelle

Vous avez eu la délicatesse, lors du décès de Mme Louise Desjardins, survenu le 16 mars dernier de nous témoigner par un geste personnel, la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son époux M. Benoît Guignard, son fils Gaëtan; ses petites-filles : Maude, Geneviève, Marianne, Rachel et leur conjoint.



Avis de décès

Louis Emond

24 février 1952 – 14 mars 2023

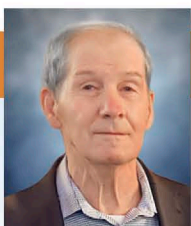
À Québec, le mardi 14 mars 2023, à l'âge de 71 ans, est décédé paisiblement Louis Emond, fils de feu Françoise Morneau et de feu Gérard Emond de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Il a vécu une vie fidèle à lui-même, avec une créativité sans limite et un courage inébranlable. Il se repose enfin et veille maintenant sur ses proches.

Louis laisse un grand vide dans la vie de sa fille Marie-Pier, son gendre Simon Légaré et les enfants de ce dernier (Alexis et Clara). Il laisse également dans le deuil ses frères, ses sœurs, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs du côté des Emond; Lise (Jean-Yves Lachance), Marthe (André Marcotte), Clémence (Léo Lévesque), Suzanne (Lévis Morin), Roch, Monique, Martin (Michèle Joyal), André (Louise Gosselin), Luce (Roger Thibeault), et Josée. Il laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux et nièces, des amis et partenaires proches (Alain, Benoît et Camille), ainsi que de nombreux autres qu'il a connus et marqués au cours de sa carrière d'ébéniste.

Les condoléances seront reçues au Complexe funéraire Sylvio Marceau le samedi 6 mai 2023, de 13 h à 14 h 30. Un hommage et un moment de recueillement sont prévus par la suite jusqu'à 15 h (15015, boulevard Henri-Bourassa, Québec (Québec) G1G 3Z2).

Je remercie grandement les membres du personnel de l'Institut universitaire de cardiologie et pneumologie de Québec. Les soins qu'ils ont apportés à mon cher papa ont permis d'atténuer ses souffrances jour après jour. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut. Site Web : <https://fondation-icupq.org/> Téléphone : 418 656-4999.

Pour rendre hommage à M. Emond, vous pouvez visiter notre site internet : www.dignitequebec.com. Pour renseignements, tél. : 418 522-5212.



Avis de décès

Réjean Lizotte (1940-2023)
Sainte-Louise-des-Aulnaies

À l'Hôpital de Montmagny, le 4 avril 2023, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédé M. Réjean Lizotte époux de Mme Lucie Pelletier, demeurant à Sainte-Louise. Issu d'une famille nombreuse, fils de feu Mme Odina Bélanger et de feu M. Philippe Lizotte, il est aussi allé rejoindre plusieurs frères et sœurs, des beaux-frères et belles-sœurs. Il était membre fondateur du groupe de musique folklorique Les Frères Lizotte, qui a parcouru le Québec entre les années 1960 et 1990.

Les membres de sa famille vous accueilleront au salon paroissial, situé au sous-sol de l'église de Sainte-Louise-des-Aulnaies, le vendredi 21 avril de 19 h à 21 h, ainsi qu'en l'église de Sainte-Louise, le samedi 22 avril à compter de 9 h 30. Les funérailles avec eucharistie seront ensuite célébrées ce même jour à 11 h. Ses cendres seront par la suite déposées au columbarium du cimetière paroissial.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Marc-André (Christiane D'Anjou), Marie-Claude (Yvan Dubé), Nathalie (feu Jean Boulanger – André Thibault), Nancy (Éric Bérubé) et Caroline (Simon Lévesque); ses petits-enfants : Jérôme Lizotte (Annick Bélanger et leurs enfants : Louis et Laurent), Maxime Lizotte (Amélie Pelletier et leurs enfants : Philippe, Alex, Kim et Roxanne), Bruno-Pierre Lizotte (Charlaine Tremblay et leurs enfants : Michaëlla et Raphaël), William Morneau (Marie-Pier Jolicoeur et leurs enfants : Luka, Wesley et Andrew), Guëna Morneau (Gabriel Doyer Bourassa). Sont aussi affectés par son départ, ses frères et sœurs; ses beaux-frères et ses belles-sœurs des famille Lizotte et Pelletier; plusieurs neveux et nièces; ses cousins et cousines; autres parents, amis et collègues musiciens.

De sincères remerciements sont adressés aux médecins et aux membres du personnel des équipes médicales qui l'ont accompagné et traité au fil des ans. Sincère merci également à l'ensemble du personnel de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital de Montmagny, pour leur accueil, leur soutien et leur bienveillance.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Dystrophie musculaire Canada, 1425, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 506, Montréal (Québec) H3G 1T7, <https://muscle.ca/fr/> ou à un organisme régional de votre choix.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



Cap-Saint-Ignace, L'Islet,
Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Avis de décès

Laurette Lord Duval (1931-2023)
Saint-Jean-Port-Joli

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 9 avril 2023, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Laurette Lord épouse de feu M. Rosaire Duval. Native de Saint-Damase, elle était la fille de feu Mme Clara Antclit et de feu M. Joseph-Pierre Lord. Elle demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire De la Durantaye & Fils, 4, chemin du Roy Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, le jeudi 20 avril de 19 h à 21 h et vendredi jour des funérailles à compter de 13 h. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le vendredi 21 avril 2023 à 16 h, en l'église de Saint-Jean-Port-Joli. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial « sous les étoiles ».

Elle était la mère de : feu Francine, Diane (Réjean Dubé), Sylvie (Michel Beaulieu), Ginette (François Lemay) et Marise Duval (Gaétan Chouinard). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Stéphane, Patricia et Frédéric Fortin, Jean-François Dubé, Nicholas et Julien Beaulieu, Valérie et Marie-Pier Lemay; leur conjoint ainsi que son arrière-petit-fils Maxime Mérette. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Irène, feu Hélène, feu Gérard, feu André, feu Simone et Albert (Noëlla Lemieux). De la famille Duval, elle était la belle-sœur de : feu Arthur (feu Lauré-Anne Lord), feu Albert (feu Georgette Bourgault), feu Roger (feu Carmen Morin), feu Armand (feu Lucille Cloutier), feu Henri (Janine Thiboutot), Rita (feu Luc Gamache), feu Jean-Luc (Carmelle Duval), Aline (feu Ulric Jean) et feu Marie-Paule (Léopold Bélanger). Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, autres parents et ses amis.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, à celui de la Résidence Hélène-Lavoie ainsi qu'au Dre Catherine Gélinas, pour leur soutien, leur accompagnement et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e avenue Pilote, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, <https://fondationhndf.ca/> ou à un organisme de votre choix.

Pour renseignement ou pour transmettre vos messages de condoléances :



Cap-Saint-Ignace, L'Islet,
Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Avis de décès

Pierre Fortin (1958-2023)
Rivière-Ouelle

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 avril 2023, est décédé à l'âge de 65 ans et 1 mois, M. Pierre Fortin conjoint de Mme Estelle Martin. Il était le fils de feu M. Auguste Fortin et de feu Mme Jeanne-D'Arc Lévesque. Il demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue, La Pocatière, le vendredi 21 avril 2023, de 12 h à 13 h 50. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Estelle; ses enfants : Sylvie, Marie-Pierre, Éric qui nous a quittés, Josiane, Yannick et ses petits-enfants. Il était le frère de : feu Raymonde (feu Gérard Chénard), feu Murielle (feu Henri Lévesque), Diane (Jean-Marc Painchaud), Carmelle (Gaston Dumont), Jacques (Johane Lang), Adrienne (Claude Prévost), René (Jeannine Laforest), Marie-Jeanne, feu Réjean (Denise Boucher), Micheline (Réal Boucher), Brigitte (Daniel Jean), Myriam (Yves Lebel), Marie-Claude (Denis Antclit). De la famille Martin, il était le beau-frère de : Johanne (Jacques Cloutier), Carole (Serge Lapierre), Marielle (Jacques Tremblay), Mario (France Beaulieu). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

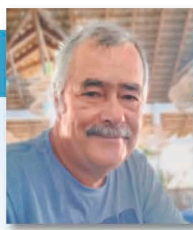
La famille tient à remercier tout particulièrement la Dre Pia St-Louis et les membres du personnel des soins à domicile de La Pocatière, pour leur grande disponibilité, leur empathie, leur soutien et leur accompagnement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec. Don en ligne : <https://www.jedonneenligne.org/aceq/>

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Anniversaire de décès

André Pelletier
2 août 1954 – 25 avril 2022

« Une date, un chiffre, l'heure de ton départ, sont estampés dans notre cœur. On s'y accroche pour ne jamais sombrer dans l'oubli. Mon André, tu t'es glissé tout doucement dans le registre de la mémoire de beaucoup de personnes, dans le recueil des grands moments de ta vie.

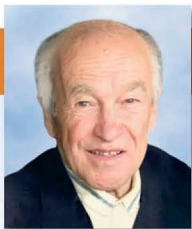
Nous avons tissé et solidifié des liens uniques durant notre parcours : 27 ans. Nous avons partagé nos valeurs en évoluant ensemble, c'est-à-dire que l'essence de l'un est devenue l'essentiel pour l'autre.

Aujourd'hui, un an plus tard, je salue ton courage tout le long de ces deux derniers mois difficiles de ta vie. Cette épreuve a déclenché un virage majeur et par la suite, avec ton aide, a émergé tout doucement l'accalmie. J'entends toujours la sagesse de tes paroles, je sens ta présence comme une douce caresse. Mes pensées te recréent, elles me soutiennent et me renforcent, à défaut de pouvoir me bercer dans tes bras. Je me console en redisant tout haut ton prénom : « André » Homme au grand cœur. »

Ton amoureuse éternellement : Sylvie

Ton fils Marc-André (Katia); tes filles : Stéphanie (Vincent) et Sophie (Dominic)

Tes petits-enfants : William, Cédric, Olivier, Raphaël, Anaïs, Éloïse, Juliane, Chloé et Arielle.



Avis de décès

Jean-Guy Picard (1949-2023)
Québec

Le 30 mars 2023, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, à l'âge de 74 ans, est décédé en toute sérénité, M. Jean-Guy Picard, fils de feu M. Raoul Picard et de feu Mme Ida Bérubé. Il demeurait à Québec.

Gradué en Technique de Laboratoire de l'ITA de La Pocatière en 1970, il a travaillé une trentaine d'années pour le MAPAQ à Québec, au Laboratoire d'inspection des aliments. Homme discret, grand passionné d'ornithologie, voyageur et explorateur, il partageait sa passion à titre de principal répondant téléphonique pour le Club des Ornithologues de Québec.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 27 mai 2023 de 14 h à 15 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée, ce même jour à 16 h, à la chapelle du complexe funéraire et de là, les cendres seront inhumées au cimetière de la Montagne.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Denise (Roland Soucy), Jacqueline (Théo Tardif), Onil (Jocelyne Robichaud), Ghislaine (feu Claude Roussel), Réal (feu Diane Charland). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents.

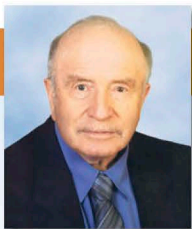
La famille tient à remercier chaleureusement le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, pour la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus ou à la Fondation des maladies du cœur.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Jacques Dubé (1934-2023)
Rivière-Ouelle

Au CHSLD Villa Maria de Saint-Alexandre, le 9 avril 2023, est décédé à l'âge de 88 ans et 4 mois M. Jacques Dubé époux de Mme Colette Plourde. Il était le fils de feu M. Laurent Dubé et de feu Mme Lucille Gagnon. Il demeurait autrefois à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Le service religieux a été célébré le vendredi 14 avril dernier à 15 h, en l'église Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Colette; ses enfants : Gaétan, qui nous a quittés, Martine (Yvan St-Pierre), Sylvie (Clément Venne), Claire et Stéphane; ses petits-enfants : Meggie (Patrick Urbain), Antoine (Catherine Bossinotte), Alexandre (Alexandra Leblanc), Aurélie, Léanne, Jonathan (Amélie Gagnon); ses arrière-petits-enfants : Pierrick, Liam et Léo (bébé à venir). Il était le frère de Colette (feu Philippe Antclit) et Carmelle. De la famille Plourde, il était le beau-frère de : Jeanne (feu Louis-Paul Dionne), Rose (feu Épiphanie St-Jean), feu Aline (feu Fernand Rivard, feu Romuald Leclerc), Madeleine (feu Marcel Lavoie), Louis-Marie (Denise Roussel), Rollande (Gilles Rivard) et Solange (Jude St-Jean). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

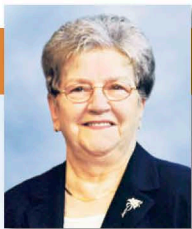
La famille remercie les membres du personnel du CHSLD Villa Maria de Saint-Alexandre et ceux de la Résidence Labrie de Saint-Pascal, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Jeanne-D'Arc Antclit Caron (1935-2023)
Saint-Roch-des-Aulnaies

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 19 mars 2023, est décédée à l'âge de 87 ans et 2 mois, Mme Jeanne-D'Arc Antclit épouse de M. Marcel Caron. Elle était la fille de feu M. Philippe Antclit et de feu Mme Georgianna Lévesque. Elle demeurait autrefois à Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue, La Pocatière, le samedi 22 avril 2023, de 11 h à 13 h 50. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Marcel; ses enfants : Brigitte (Luc Dionne), Serge (Mélanie Emond), Marie-Josée (Patrice Bergeron), Isabelle (Éric Langlois); ses petits-enfants : Jonathan (Laurence Alain-Martineau), Jean-Philippe (Myriam Beauchemin), Annie-Pier (Charles Bordeleau), Olivier, Gabriel, Rosalie (William Crépin-Huot); ses arrière-petits-enfants : Allie et Adam. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Maurice (Florence Dubé), Claudette (Albert Langelier), feu Eugénie (Fernand Dionne). De la famille Caron, elle était la belle-sœur de : feu Denise, Pierrette (Raymond Camiré), Normande (Claude Blanchet), Daniel, Simon (Madeleine Beaulieu), feu Michel. Sont aussi affectés par son départ ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie la Dre Josée Rousseau et les membres du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

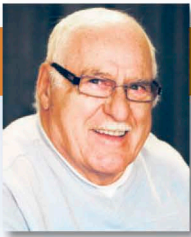
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. Don en ligne : www.coeuretvc.ca/dons

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

Nécrologie



Avis de décès

Jean-Marie Mercier (1932-2023)
Rivière-Ouelle

Au CHSLD Côté Jardins, le 3 avril 2023, à l'aube de ses 91 ans, est décédé M. Jean-Marie Mercier époux de feu Mme Jacqueline Filion, fils de feu M. Joseph-Émile Mercier et de feu Mme Laura Bélanger. Anciennement de Rivière-Ouelle, il demeurerait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire des Deux Rives, Centre funéraire Saint-Charles, 1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G1N 3Y6, le vendredi 28 avril 2023, de 16 h à 21 h. Le service religieux sera célébré en la cathédrale Sainte-Anne-de-La-Pocatière (203, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière), le samedi 29 avril 2023 à compter de 15 h, où la famille recevra les condoléances de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h. L'inhumation se fera au cimetière paroissial de Rivière-Ouelle.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Gaëtan (Mary Gleason), Lucie (Mark Poirier), Réjean (Danielle Lacombe) et Alain (Mathilde Bernier); ses petits-enfants : Catherine (Jeff Claus), John (Leslie Skakun), Caroline, Isabelle (Jonathan Roy), Philippe (Jessica Bradette), Jessica (Pierre-Luc Beaulieu), Édith (Mike Groner) et Olivier (Dasha Zhytnyk); ses arrière-petits-enfants : Arnaud, Christopher, Liam Claus, Liam Beaulieu et Lucas; ses frères et sœurs : feu Roger (feu Madeleine Desrochers, feu Cécile Desrochers), feu Roland (feu Marie-Paule Pelletier), feu Jean-Paul (feu Gisèle Ouellet), feu Réal, feu l'abbé Lionel Mercier, feu Lauréanne (feu André Chercuitte), feu Desneiges (feu Gustave Pelletier), feu Jeannine (feu Gérard Hébert) et Émilien (feu Gisèle Lapière); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Filion : Marcel, feu Pierrette (Jean-Guy Talbot), feu Jean-Marie (feu Madeleine Paquet), feu Paul (feu Lise Tremblay), Jean-Guy (Nicole Turgeon) et feu Jacques (Yvon Robillard). Seront aussi affectés par son départ, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis particulièrement : Ghyslaine Guignard et Dorianne Croteau (feu Ronald Théberge) ses fidèles amis.

La famille tient à remercier le personnel de CHSLD Côté Jardins 2^e Montagne, pour leur dévouement inconditionnel et leur professionnalisme remarquable envers notre père.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Les Jardins du Haut-St-Laurent et Côté-Jardins, 4770, rue Saint-Félix, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 0K9, Téléphone : 418 780-8179. Des formulaires seront disponibles sur place. Don en ligne : <https://www.fondationjhs-l-cj.com/>

Pour renseignements :



Coopérative funéraire des Deux Rives
418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Encan



**VENTE DE SUCCESSION
DE MONSIEUR DENIS BÉRUBÉ
190, route 132, Rivière-Ouelle**

LE SAMEDI 29 AVRIL 2023

Ouverture des portes à 8 h 30 - Début de l'encan à 10 h

Seront vendus : tracteur Ford Modèle 3000 1968 – tracteur Ford N8 1950 avec hydraulique et prise de force – camionnette Mazda 2010, 4 portes, 148 000 km, mécanique et carrosserie A1 – génératrice Winco P15 PTO – transpalette hydraulique – lift hydraulique – souffleur à neige 72" de marque Jutras – tondeuse industrielle 8' (décentrée et peut faire aussi débroussaileuse) – mélangeur à ciment – cage à mouton – meule sur pied – banc de scie – scies mécaniques STIHL dont une MS 250 et une MS 261 – treuil pour VTT – moteurs électriques de différentes forces – perceuses à colonne – fournaise centrale à bois Drolet Heat Max 11 – fendeuse à bois électrique – fendeuse à bois sur tracteur – cloueuses – chaînes à maillons – pièces de PTO – pesée de tracteur et un nombre impressionnant d'outils variés de grande qualité.

Autres éléments trop nombreux pour énumération.

Argent comptant

En cas de mauvaise température, l'encan aura lieu à l'intérieur

Pour renseignements : 418 860-8972



**LES ENCANS
JEAN D'AMOUR**

1151041623 600311623

SECONDAIRE EN SPECTACLE
**Blanche Comtois de l'École
secondaire Bon Pasteur se démarque**

URGENT
AUBERGE FOIN DE MER
Kamouraska
498811923

**PRÉPOSÉ(E) ENTRETIEN MÉNAGER
demandé(e) avec ou sans expérience**

Travail saisonnier de jour
entre 20 et 24 heures/semaine
Salaire selon expérience

- Sens du service et de la propreté
- Apparence soignée
- Effectuer le ménage complet des chambres

Pour plus d'information, contactez Lyne Vézina
par courriel : lyne@aubergefoindemer.com
Bienvenue aux étudiants!

Les artistes de l'école secondaire Bon Pasteur de L'Islet ont pris part à la finale régionale de Secondaire en spectacle en Chaudière-Appalaches le 12 avril dernier à la Maison de la culture de Bellechasse. Ils étaient accompagnés sur scène d'artistes provenant de sept autres écoles secondaires de la région. Cette soirée a permis de couronner sept numéros. Trois d'entre eux passent à l'étape suivante du programme et représenteront la région lors du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle (RVPQ) à Laval du 1er au 4 juin. Parmi ces trois numéros, mentionnons Mauve de Blanche Comtois de l'école secondaire Bon Pasteur, une interprétation d'opéra qui a su se démarquer des autres performances.

Source : URLS Chaudière-Appalaches

OFFRE D'EMPLOI



**PRÉPOSÉ(E) AUX PERMIS
ET À L'IMMATRICULATION**

Département de l'immatriculation et des permis

La Ville de Saint-Pascal agit à titre de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour son point de service localisé au 215, rue Rochette. Elle cherche actuellement à pourvoir un poste de préposé(e) aux permis et à l'immatriculation, dont le principal mandat sera d'accueillir la clientèle et de procéder aux transactions et enregistrements requis.

Exemples de tâches à effectuer :

- Accueillir les clients et répondre à leurs demandes d'information;
- Procéder aux transactions reliées à l'immatriculation des véhicules routiers, au permis de conduire et à la R.A.M.Q. selon les lois, les règlements et les procédures en vigueur et remettre le lot des transactions classées selon la procédure établie, à la fin de chaque journée;
- Enregistrer dans le système central toutes les données relatives aux transactions et compléter les documents pertinents relatifs à ces transactions en effectuant les annotations requises;
- Effectuer la prise de photo pour le permis de conduire et la carte d'assurance maladie;
- Gérer une caisse en percevant les sommes dues ou en effectuant les remboursements appropriés. Effectuer les dépôts selon les procédures en vigueur. Justifier tout écart de caisse. S'assurer de la sécurité de la caisse en tout temps;

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les fonctions inhérentes au poste.

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires
- Une expérience en service à la clientèle ou en gestion de caisse sera considérée comme un atout
- Le candidat retenu devra être prêt à suivre les formations délivrées par la SAAQ, lesquelles peuvent avoir lieu à Saint-Pascal et à Rivière-du-Loup

Principales qualités recherchées :

- Autonomie
- Polyvalence
- Calme et patience

Conditions de travail :

- Poste à temps partiel (environ une douzaine d'heures par semaine), selon les heures d'ouverture des bureaux de la SAAQ, ce qui peut inclure du travail en soirée.
- Le salaire et les diverses conditions de travail sont fixés selon la convention collective de la Ville.

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire par courriel à adjdg@villestpascal.com et la transmettre d'ici le 28 avril à midi.

0344H1623

LÉVESQUE

Ébénisterie commerciale

OFFRES D'EMPLOI

5 POSTES À COMBLER

Ébénisterie Dany Lévesque est une entreprise qui se spécialise dans l'ébénisterie. Sa principale activité est l'entrepreneuriat général résidentiel et commercial. L'entreprise est présentement à la recherche de candidats pour combler ces postes :

**(1) OPÉRATEUR DE PLAQUEUSE
DE CHANTS**

(2) ÉBÉNISTES

(2) MONTEURS-ASSEMBLEURS

- 40 heures / semaine
- Débrouillard, ponctuel, organisé et rigoureux
- Salaire compétitif

Veuillez acheminer votre curriculum vitae par courriel au llevsque@ebenisteriedl.com ou communiquez avec nous pour prendre rendez-vous au 418 354-8265.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à l'offre d'emploi. Veuillez prendre note que seules les personnes dont les candidatures sont retenues seront contactées.

Ébénisterie Dany Lévesque, 77, route 230 Ouest, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 | 418 492-2733
www.ebenisteriedanylevesque.com/accueil

TROUVE TA PLACE DANS UNE ENTREPRISE

DURABLE

ADJOINT À LA
DIRECTION DES
RESSOURCES
HUMAINES

AVEC
OU SANS
CV *on veut
te parler!*

ADJOINT AU
COORDONNATEUR
DES PROCESSUS
ET AMÉLIORATION
CONTINUE

MÉCANICIEN
INDUSTRIEL
Plusieurs horaires

rh.pamphile@materiauxblanchet.ca
418 356-3344, poste 543



C'EST PLUS QU'UN EMPLOI !

« C'est ta chance de te réaliser
et de faire progresser ta carrière. »

 POITRAS

FONDERIEPOITRAS.COM

Nathalie Bellemare est la nouvelle directrice générale du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

Christiane Roy, présidente du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, annonce que Nathalie Bellemare devient la nouvelle directrice générale du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Bas-Saint-Laurent. Mme Bellemare est entrée en fonction le 1^{er} avril au centre administratif de la rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup.

Ayant œuvré plusieurs années en gestion de projets dans le secteur privé, Mme Bellemare se distingue par son savoir-être et ses qualités de rassembleuse vouée au service de l'humain. Durant sa carrière, elle a aussi démontré de grandes capacités créatives en matière de développement et de valorisation

de nouveaux produits et services.

Elle assume donc la relève de Jacques Côté, qui accède à la retraite. Parmi ses dossiers prioritaires, elle envisage le développement à plus grande échelle de l'activité « Livre en fête », la mise en œuvre de nouvelles ressources numériques, la croissance des services et la bonification des alliances au sein du milieu culturel.

Financé par le ministère québécois de la Culture et des Communications ainsi que par des contributions des municipalités contractantes, le CRSBP a pour mission de favoriser l'établissement, le maintien et le développement de bibliothèques publiques.



OFFRE D'EMPLOI ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Sous la direction de la direction générale adjointe :

- Accueille les citoyens, répond au téléphone, gère le courrier;
- Assiste la direction générale au niveau clérical et administratif;
- Gère le site Web et les réseaux sociaux;
- Corrige et met en page les politiques, procédures et autres documents;
- Supporte la Directrice générale/greffière-trésorière dans sa gestion quotidienne;
- Supporte le (la) directeur adjoint/directrice adjointe dans la gestion quotidienne;
- Supporte le responsable des travaux publics inspecteur municipal au niveau administratif;
- Supporte la logistique et la conception du journal local;
- Effectue toutes autres tâches connexes;
- Soutien les comités de la municipalité.

SAVOIR-ÊTRE :

- Offrir une expérience citoyenne en agissant avec tact et diplomatie;
- Posséder un bon esprit de synthèse, du jugement et de l'initiative;
- Faire preuve de créativité, de dynamisme et d'autonomie;
- Capacité à résoudre des problèmes et être axé sur la solution;
- Contribuer à l'esprit d'équipe.

SAVOIR-FAIRE :

- DEC en techniques de bureautique ou tout autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente;
- Deux (2) années d'expérience dans des fonctions similaires;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Publisher, PowerPoint, Outlook);
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Connaissance des logiciels PG Solutions serait un atout.

CONDITIONS SALARIALES :

- Conditions salariales selon expérience;
- Poste permanent;
- Horaire de travail : 40 heures / semaine;
- Assurance collective et Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

Toutes les personnes intéressées par le poste ci-dessus peuvent transmettre leur curriculum vitae avant 15 h 30, le lundi 1^{er} mai 2023 à Mychelle Lévesque, directrice générale/greffière-trésorière à la Municipalité de Kamouraska.

Par la poste : Municipalité de Kamouraska
Poste adjoint(e) administratif(ve)
67, avenue Morel Kamouraska (Québec) G0L 1M0

Par courriel : mychelle.levesque@kamouraska.ca

Nous remercions tous les candidats(es). Seuls les candidats (es) retenus pour une entrevue seront contactés.



OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)/ DÉVELOPPEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

SOUS L'AUTORITÉ DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PRINCIPALES FONCTIONS :

- Dirige, mets en place et élabore les stratégies du plan de développement de la municipalité;
- Élabore et met à jour les différentes politiques et règlements municipaux;
- Dirige et supervise le personnel municipal;
- Est en lien avec le conseil pour le développement et la gestion des ressources humaines;
- Assiste la directrice générale dans les tâches;
- Assiste les différents comités de la municipalité;
- Effectue la gestion et la supervision des ressources humaines;
- Remplace la directrice générale en son absence.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Assiste aux plénières du conseil municipal et aux séances du conseil, lorsque requis;
- Assure les communications entre le conseil et les employés;
- Participe aux redditions de compte;
- Soutien les greffes;
- Est responsable de la préparation et du déploiement des mesures d'urgence de la municipalité.

DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIAT :

- Accompagne le conseil municipal dans la mise en œuvre et la gestion des dossiers de développement :
 - o Monter les dossiers
 - o Assurer différentes activités de développement et procéder aux suivis
 - o Trouver le financement nécessaire
 - o Procéder aux demandes de subventions
 - o Gérer les budgets des projets
 - o Procéder aux suivis
- Effectue la concertation avec les différents acteurs de la communauté (MRC, municipalités) et les autres agents de développement du territoire.

SAVOIR-ÊTRE :

- Démontrer du leadership;
- Offrir une expérience citoyenne en agissant avec tact et diplomatie;
- Posséder un bon esprit de synthèse, du jugement et de l'initiative;
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants;
- Faire preuve de créativité, de dynamisme et d'autonomie;
- Capacité à résoudre des problèmes et être axé sur la solution;
- Contribuer à l'esprit d'équipe en favorisant la mobilisation, le développement des compétences et le coaching.

SAVOIR-FAIRE :

- Être détenteur ou détentrice d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent avec la fonction;
- Expérience minimale de cinq (5) années dans un poste similaire;
- Compétences démontrées dans la direction des ressources humaines;
- Une combinaison de formations et d'expériences significatives pourra être considérée;
- Posséder une connaissance avancée de la Suite Office (Word, Excel, Power Point, Outlook);
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- La connaissance des logiciels PG Solutions serait un atout;
- Développement des compétences afin d'assumer la fonction de directeur(trice) général(e) à moyen terme.

CONDITIONS ET SALAIRES :

- Poste permanent 40 heures / semaine ;
- Assurance collective et Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) ;
- Salaire à discuter selon expérience et académie.

Toutes les personnes intéressées par le poste ci-dessus peuvent transmettre leur curriculum vitae avant 15 h 30, le lundi 1^{er} mai 2023 à Mychelle Lévesque, directrice générale/greffière-trésorière à la Municipalité de Kamouraska.

Par la poste : Municipalité de Kamouraska
Poste directeur(trice) général(e) adjoint(e)/
Développement et Ressources humaines
67, avenue Morel Kamouraska (Québec) G0L 1M0

Par courriel : mychelle.levesque@kamouraska.ca

Nous remercions tous les candidats(es). Seuls les candidats(es) retenus pour une entrevue seront contactés.

Les Seigneurs champions pour une deuxième année

Les Seigneurs de La Pocatière remportent pour une deuxième année le titre de champions du Circuit sénior KRTB. Forte d'une victoire de 5 à 0 face aux Prédateurs du Témiscouata, la formation pocatoise n'a pas laissé de chance à ses adversaires.

MAXIME PARADIS

« Il n'était pas question pour vos Seigneurs de poursuivre cette série. Dès la première période, votre équipe locale a pris les devants. Nous tenons à vous remercier, chers partisans, pour votre soutien tout au long des séries éliminatoires. Mille deux cent treize spectateurs étaient présents au Centre Bombardier », a indiqué l'organisation sur la page Facebook de l'équipe.

Ce deuxième titre de champions, remporté en cinq parties, est le second en autant de saisons pour les Seigneurs de La Pocatière.

Danny Lord n'a pas caché son enthousiasme, lui qui a joint l'équipe comme entraîneur en début de saison, assisté par son collègue et ami Dany Garon. « De l'extérieur, ça donne l'impression que la saison a été facile, mais l'automne passé a quand même été difficile. Les joueurs étaient toujours sur leur nuage après le premier championnat. Il a fallu les ramener les deux pieds sur la glace, Dany et moi, et leur rappeler que rien n'était acquis. »

L'entraîneur avoue que le travail du capitaine Philippe Pelletier auprès des recrues a



Les Seigneurs de La Pocatière sont les champions de la saison 2022-2023 du Circuit sénior KRTB. Photo : Léo Charest (Facebook Les Seigneurs de La Pocatière)

été particulièrement apprécié. « Il a montré c'était quoi être un bon leader », dit-il. Le vétéran a toutefois annoncé qu'il ne reviendrait pas la saison prochaine. Deux autres joueurs seraient aussi en réflexion, selon Danny Lord. « Il y a quand même de bons joueurs de La Pocatière et des environs qui sortent du junior à Montmagny, et qui auraient le potentiel de rejoindre l'équipe à l'automne », poursuit-il.

Rappelons que les Seigneurs de La Pocatière ont joint le Circuit sénior KRTB dès sa création à l'automne 2021. Le souhait d'avoir une équipe bâtie autour de joueurs 100% locaux avait motivé cette décision de l'organisation qui évoluait jadis au sein de la Ligue de hockey Côte-Sud. Selon Danny Lord, les assistances connues localement durant la saison et lors des séries éliminatoires témoignent qu'il s'agissait de la meil-

leure orientation à prendre pour l'avenir de l'équipe.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement relatif à la démolition d'immeubles

1. Que lors de la séance tenue le 3 avril 2023, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **règlement numéro 371 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 avril 2023, à 19 h, à la salle du conseil située au 27, rue St-Louis à Saint-Pacôme sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le projet de règlement concerne tout le territoire de la Municipalité.
5. Qu'à compter de la signification du présent avis et jusqu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation, le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 27, rue St-Louis à Saint-Pacôme.

Donné à Saint-Pacôme, ce 12^e jour du mois d'avril 2023.

Isabeau Vilandré
Directeur général et greffier-trésorier

038H1623

La Pocatière

AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2023

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par le soussigné, Bastien Gaudet, greffier de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 5-2023, ayant pour objet de modifier le plan de zonage et le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Cc3 à même les zones Ra80 et Ra82 de façon que la totalité du lot 4 093 652 y soit comprise.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **lundi 8 mai 2023, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur la disposition du projet de règlement numéro 5-2023, soit l'agrandissement d'une zone commerciale Cc à même deux zones résidentielles Ra, de manière à y inclure la totalité du terrain situé au 707, avenue de la Grande-Anse, pour qu'il ne soit plus sis sur trois (3) zones.
4. Les zones visées par cette modification au règlement de zonage sont les zones Cc3, Ra80 et Ra82. Sommairement, ces zones sont contenues à l'intérieur du quadrilatère formé par l'avenue de la Grande-Anse au nord-ouest, par le prolongement imaginaire de la 10^e rue Fortin au nord-est, par la 2^e rue Guimond au sud-ouest, et par la 4^e avenue Painchaud au sud-est.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 5-2023 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 5-2023 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration de la zone concernée et le projet de règlement numéro 5-2023 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, aux heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.

Donné à La Pocatière, le 12 avril 2023.

Bastien Gaudet
Greffier

038H1623



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière requiert des soumissions pour :

Refonte et asphaltage du stationnement du bureau municipal situé au 395, chemin des Sables Est.

Objet du contrat : la Municipalité projette d'effectuer des travaux dans le but de refaire le stationnement du bureau municipal situé au 395, chemin des Sables Est. Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux avant le 31 octobre 2023.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil. La Municipalité se réserve le droit de retrancher des parties au contrat.

Date d'ouverture des soumissions : le jeudi 18 mai 2023 à 14 h 00

Octroi du contrat : le lundi 5 juin 2023 à 20 h 00

Lieu du dépôt des soumissions : Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
395, chemin des Sables Est
Ste-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Isabelle Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Le 12 avril 2023

1135H1623

27^e journée de golf au profit de la Fondation Annette Cimon Lebel

La présidence d'honneur de la 27^e journée de golf de la Fondation Annette Cimon Lebel été confiée cette année à Bernard Pelletier. M. Pelletier s'implique auprès de la Fondation depuis nombre d'années.

« Aider des gens atteints de cancer et qui ont peu de moyens financiers, c'est le cœur de mon engagement dans les activités de la Fondation depuis plus de 24 ans. C'est un honneur pour moi d'en être le président de cette journée qui permet d'amasser des dons et qui les redistribue entièrement en aide financière et en service pour les gens atteints de cancer. À titre de président d'honneur, je mets de l'avant ce que je suis, en tant que bénévole et aussi en tant qu'artisan. Depuis plusieurs années, j'offre des pièces artisanales et œuvres d'art; toutes fabriqués en bois. D'autres artisans ont aidé la Fondation en remettant leurs œuvres d'art au fil des années afin qu'elles soient vendues aux tournois de golf ou sur la boutique en ligne. J'invite d'autres artisans à faire de même afin d'aider encore plus de gens. »

Participez à la journée de golf en réservant votre place. Principale activité de financement de la Fondation, elle est prévue le 16 juin prochain. Le coup de départ se fera à 11 h suivi d'une panoplie de jeux et de prix qui sauront divertir les golfeurs. Le coût de l'activité inclut l'inscription de golf, la voiturette et le repas. Les gens qui veulent appuyer la Fondation peuvent également le faire. Un reçu pour fin d'impôt sera fourni. Pour inscription, don ou information, composez le 418 867-1695 poste 102, ou communiquez par courriel au fac@groupelebel.com ou par télécopieur au 418 862-5054.

Tous les profits des activités de financement de la Fondation vont directement aux gens atteints de cancer et leur famille. La Fondation estime à 1400 \$ le montant minimal que les gens atteints de cancer doivent déboursier lors de leurs traitements en radiothérapie à Rimouski ou à Québec, pour leurs frais d'hébergement, de repas, de transport et de médicaments durant les cinq à six semaines de traitements. La Fondation Annette Cimon Lebel a remis 912000 \$ à plus de 2773 personnes depuis son ouverture en 1995. De plus, elle propose du soutien psychosocial aux gens atteints de cancer et leurs proches ainsi qu'une panoplie d'ateliers. L'ensemble de ses services sont offerts dans tout le Bas-Saint-Laurent, ainsi que dans la MRC de L'Islet.

Source : Fondation Annette Cimon Lebel

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que Germain JEFFREY en son vivant domicilié au 800, 12^e avenue Dallaire, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, est décédé à La Pocatière le 29 septembre 2022. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^e Louis Garon, notaire, sise au 802, 6^e avenue Pilote, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

Donné ce 13 avril 2023.

Ginette BEAULIEU, liquidatrice
Gilbert JEFFREY, liquidateur

546011623

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Me Line St-Pierre, greffière-trésorière adjointe de la municipalité régionale de comté de Kamouraska, que conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska, située au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec), le **jeudi 8 juin 2023 à 10 h**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires impayées, ainsi que des intérêts, pénalités et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

	PROPRIÉTAIRE(S) ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	MATRICULE ET LOT(S) ⁽¹⁾	TAXES DUES (CAPITAL ET INTÉRÊTS) ET FRAIS ENCOURUS ⁽²⁾ AU 5 AVRIL 2023
1.	Isabelle Bérubé 49, rue Notre-Dame Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0	5355-19-3100 5 427 980	2 719,98 \$
2.	Marie-Élaine Pigeon 42, rue de la Montagne Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0	5356-23-5479 5 428 025	1 030,22 \$
3.	Donald Chouinard 506, route 230 Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0	7083-40-3546 6 110 056	3 086,60 \$
4.	Manon Voyer et Frédéric Nadeau 761, route 289 Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0	7083-40-4480 4 949 674	4 661,84 \$
5.	9222-6224 Québec Inc. chemin des Quatorze-Arpens Kamouraska (Québec) G0L 1M0	5368-32-7856 4 009 041, 5 647 572, 6 308 951, 6 308 952, 6 308 953	19 052,04 \$

⁽¹⁾ Tous les lots désignés font partie du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de KAMOURASKA.

⁽²⁾ Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement devra être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même, d'une part, des intérêts et pénalités qui devront être calculés au moment du paiement de même que tout versement de taxes qui serait devenu dû et exigible à ce moment. Ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :

- Personne physique (pièce d'identité) :
 - Nom
 - Date de naissance
 - Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
 - Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique
- Personne morale
 - Nom
 - Forme juridique et loi constitutive
 - Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) :

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie du document l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre)

MODE DE PAIEMENT :

- Paiement complet au moment de l'adjudication en argent comptant, traite ou mandat bancaire, mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de la MRC de Kamouraska ou par paiement électronique.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour défaut de paiement de taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (articles 1057 et suivants du Code municipal du Québec).

Pour empêcher la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalités et frais encourus) doit être **fait directement à la MRC de Kamouraska**. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il vous appartient, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalités et frais encourus et, d'autre part, d'en informer la municipalité et le centre de services scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus de vente puisse être interrompu.

Donné à Saint-Pascal, ce 12^e jour du mois d'avril 2023.

La greffière-trésorière adjointe,
Me Line St-Pierre

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 256-2023

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Kamouraska, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Kamouraska tenue le 12 avril 2023, à 20 h, à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska, située au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, a été déposé le projet de règlement numéro 256-2023 relatif à la rémunération des élus de la MRC de Kamouraska.

Rémunération actuelle

	RÉMUNÉRATION ACTUELLE (2023)	ALLOCATION DE DÉPENSES ACTUELLE (2023)
Préfet	66 320,44 \$/ année	Égale au maximum prévu à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux
Préfet suppléant	8 615,61 \$/ année	Équivalente à la moitié de la rémunération ¹
Membre du conseil de la MRC	2 393,78 \$/ année	Équivalente à la moitié de la rémunération ¹
Membre du comité administratif	1 196,89 \$/ année	Équivalente à la moitié de la rémunération ¹
Membre d'un comité	50,00 \$	Aucune
Administrateur d'une personne morale	Aucune	Aucune
Président d'une personne morale	Aucune	Aucune

Rémunération proposée

	RÉMUNÉRATION PROPOSÉE POUR 2023	ALLOCATION DE DÉPENSES PROPOSÉE POUR 2023
Préfet	66 320,44 \$/année	Égale au maximum prévu à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux
Préfet suppléant	8 615,61 \$/année	Équivalente à la moitié de la rémunération ¹
Membre du conseil de la MRC	Participation à une séance ordinaire	200,00 \$
	Participation à une séance extraordinaire	150,00 \$
	Participation à une rencontre de travail ou plénière	150,00 \$
Membre du comité administratif	Participation à une séance ordinaire :	100,00 \$
	Participation à une séance extraordinaire :	75,00 \$
	Participation à une rencontre de travail ou plénière :	75,00 \$
Membre d'un comité	Catégorie : Faible (2 heures de travail et moins par mois)	50,00 \$
	Catégorie : Moyen (plus de 2 heures et moins de 8 heures par mois)	65,00 \$
	Catégorie : Élevé (plus de 8 heures par mois)	80,00 \$
Administrateur d'une personne morale	750,00 \$/année	Équivalente à la moitié de la rémunération ¹
Président d'une personne morale	1 500,00 \$/année	Équivalente à la moitié de la rémunération ¹

¹ Sous réserve du montant de l'allocation de dépenses maximal prévu à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux ainsi que du partage de l'allocation de dépenses prévu par l'article 19.1 de cette loi.

Absence du préfet

En cas d'absence prolongée ou d'incapacité d'agir du préfet de plus de trente jours, le préfet ne reçoit aucune rémunération ni aucune allocation de dépenses à partir de la 31^e journée.

En cas d'absence prolongée ou d'incapacité d'agir du préfet, le préfet suppléant qui le remplace a droit, à compter de la 31^e journée consécutive d'absence, à la même rémunération et allocation de dépenses que le préfet, déduction faite de la rémunération et allocation de dépenses qui lui est versée par sa municipalité à titre de maire.

Remboursement des frais de déplacement

Pour assister à une séance régulière, extraordinaire, ou à une rencontre de travail du conseil de la MRC, du comité administratif ou de tout autre comité ou commission de la MRC, chaque membre du conseil autre que le préfet ou le préfet suppléant, reçoit un montant à titre de remboursement des frais de déplacement. Le nombre de kilomètres faisant l'objet du remboursement correspond à la distance qui sépare le bureau de la MRC de Kamouraska du bureau de chacune des municipalités. Le nombre de kilomètres minimal de 10 km est accordé pour chaque déplacement aller-retour.

Lorsqu'un membre du conseil a été préalablement désigné pour représenter la MRC au sein d'un comité, d'une commission ou lors d'une activité ou d'un événement, il reçoit sur demande de remboursement le montant des frais de déplacement encourus, ainsi que les frais de repas et d'hébergement le cas échéant. Une telle demande de remboursement doit être déposée sur le formulaire prescrit à cette fin et doit être accompagnée des pièces justificatives.

Le montant versé par kilomètre à des fins de remboursement de frais de déplacement de même que celui alloué pour les frais de repas sont établis par résolution adoptée par le conseil de la MRC.

Indexation annuelle

La rémunération payable aux membres du conseil est indexée annuellement, en date du 1^{er} janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada pour la province de Québec, encouru lors de l'année précédente. Le taux d'ajustement est fixé en considérant les 12 derniers mois (à partir de septembre) de l'IPC avec un minimum garanti de 1 % et un maximum de 3,5 %.

Le montant attribué en allocation de dépenses est annuellement indexé de la même manière, sous réserve du montant maximal prévu à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux ainsi que du partage de l'allocation de dépenses prévu par l'article 19.1 de cette loi.

Abrogation et remplacement

Le règlement numéro 256-2023 abroge et remplace le règlement numéro 222-2018 ainsi que ses amendements fixant la rémunération des membres du conseil de la MRC de Kamouraska.

Effet rétroactif

Le présent règlement entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2023.

Adoption du règlement

L'adoption du règlement numéro 256-2023 relatif à la rémunération des élus de la MRC de Kamouraska est prévue au cours de la séance ordinaire du conseil de la MRC, qui se tiendra le 10 mai 2023, à compter de 20 h, à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska située au 235, rue Rochette à Saint-Pascal.

Toute personne peut prendre connaissance de ce projet de règlement aux bureaux de la MRC de Kamouraska situés au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, durant les heures normales d'ouverture.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

Cet avis public, publié dans le journal « Le Placoteux », servira de publication d'avis public donné par les municipalités de Ville de Saint-Pascal et Ville de La Pocatière en vertu de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes. De plus, cet avis public sera publié dans chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska en vertu de l'article 433 du Code municipal du Québec.

Donné à Saint-Pascal, ce 14^e jour du mois d'avril 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,
Jean Lachance

Deux nouvelles équipes pour la LBDK

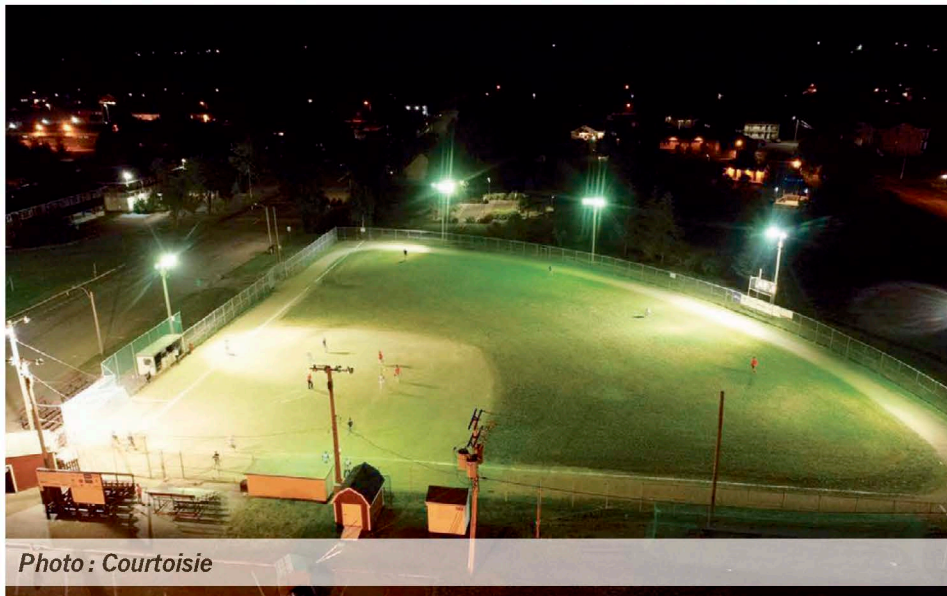


Photo : Courtoisie

La ligue de balle donnée du Kamouraska (LBDK) procède à une autre expansion cette année. Elle va accueillir deux nouvelles équipes : Saint-Alexandre-de-Kamouraska et Saint-Gabriel-Lalemant. Dans le cas de cette dernière, il s'agit d'un retour dans la LBDK après une absence de quatre ans. Pour la première fois dans l'existence de la LBDK, tout le territoire du Kamouraska sera représenté, avec, d'ouest en est, des clubs à La Pocatière, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Pacôme, Saint-Philippe-de-Néri (champions en titre), Saint-Bruno-de-Kamouraska (deux équipes),

Saint-Pascal, Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Les neuf équipes disputeront un calendrier de douze parties suivies de trois rondes de séries. Rappelons que la LBDK a été fondée en 2016 par Louis-Martin Hénault et Mathieu Landry, responsables respectivement des équipes de Saint-Pascal et de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Suivez les activités de la ligue au lbdk.ca et sur la page Facebook : Ligue de balle donnée du Kamouraska Provigo.

La Pocatière

AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-2023

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par le soussigné, Bastien Gaudet, greffier de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

- Lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 6-2023, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter, dans les usages spécifiquement autorisés pour la zone Ic1, l'usage 5719 - Vente au détail d'autres équipements ménagers et d'ameublements.
- Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 8 mai 2023, à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière.
- L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur la disposition du projet de règlement numéro 6-2023, soit la modification du règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter, pour une zone industrielle Ic, l'usage spécifiquement autorisé 5719, lequel permet la vente au détail d'autres équipements ménagers et d'ameublements.
- La zone visée par cette modification au règlement de zonage est la zone Ic1. Sommairement, cette zone est contenue à l'intérieur du quadrilatère formé par l'avenue Industrielle au nord-ouest, la route 230 au nord-est, la limite ouest de la Ville au sud-ouest, et la rue de la Ferme au sud-est.
- Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 6-2023 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- Le projet de règlement numéro 6-2023 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- Le projet de règlement numéro 6-2023 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, aux heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.

Donné à La Pocatière, le 12 avril 2023.

Bastien Gaudet
Greffier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA
TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO) PICARD
ET PETIT-LAC-SAINTE-ANNE



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 255-2023

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Kamouraska, que :

Le conseil de la municipalité régionale de comté de Kamouraska a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 12 avril 2023, le projet de règlement numéro 255-2023 relatif à la démolition d'immeubles dans les territoires non organisés (TNO) Picard et Petit-Lac-Sainte-Anne;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 avril 2023, à 16 h, à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska située au 235, rue Rochette à Saint-Pascal sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le préfet expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

Le règlement concerne tout le territoire des territoires non organisés Picard et Petit-Lac-Sainte-Anne;

Toute personne peut prendre connaissance de ce projet de règlement aux bureaux de la MRC de Kamouraska situés au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, durant les heures normales d'ouverture;

Donné à Saint-Pascal, ce 14^e jour du mois d'avril 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,
Jean Lachance

06-20H1623_3

ROYAL LEPAGE KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE

L'équipe par excellence dans le Kamouraska

Corinne Fortin
418 863-7202
Courtier agrééPascal C. Alain
418 860-5172
CourtierJean-Marc Dionne
418 856-5554
CourtierAline Ouellet
418 860-6723
CourtierGeneviève Dionne
418 856-5554
CourtierVéronique Drapeau
418 864-3375
CourtierMarie-Claude Lamarre
418 860-7567
CourtierAnne-Isabelle Malivier
418 291-1000
CourtierCuyllaine Chenard,
adjointe
418 856-3625

Nouvelle inscription

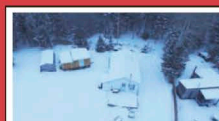
ST-GABRIEL-LALEMANT

- Lot à bois de 9.6 hectares comportant du tremble et de l'épinette noire
 - Une petite rivière traverse le lot.
 - Accès 3 saisons.
- Pascal Alain 418 860-5172**
et Aline Ouellet 418 860-6723

Nouvelle inscription



ST-HONORÉ-DE-TÉ-MISCOUATA, 11, RUE DE LA GARE. Résidence 4 c.c. et 2 s. de bains. Garage attaché. Situé sur un terrain de 22 214 pc. Prix raisonnable et libre immédiatement. Autrefois utilisée en maison bi-générationnelle.
Véronique Drapeau 418 894-3375



ST-BRUNO, 15, RUE DESCHÈNES. Amateurs plein air, chasse, pêche, ne manquez pas votre chance! Chalet 4 saisons, 2 c.c., rénos récentes. Près des sentiers motoneige / 4 roues. Terrain adjacent. Poss. construction.
Marie-Claude Lamarre 418 860-7567



LA POCATIÈRE, 707, AV. DE LA GRANDE-ANSE. Domaine exceptionnel comprenant résidence d'époque rénovée avec goût, pub intime, maison pour proprio, loft pour location, suite pour location. Camping 25 sites. Excellents revenus. ++
Corinne Fortin 418 863-7202

Nouvelle inscription



ST-PASCAL, 769, RUE LAPLANTE. Belle résidence comprenant 4 c.c. et 2 s. de bains. Cuisine rénovée 2018 + plusieurs autres rénovations effectuées. Prés des services, chance à ne pas manquer!
Véronique Drapeau 418 894-3375



ST-BRUNO, TERRAIN C, ROUTE PETIT MOULIN. Grand terrain boisé d'une superficie de 41 882 pc. Accessible à l'année, avec services d'électricité. Idéal pour les amateurs de la nature. Belle occasion à saisir pour votre projet de construction.
Véronique Drapeau 418 894-3375



ST-PHILIPPE DE NÉRI, 170, ROUTE 230 OUEST. Voici l'occasion de vous partir en affaires. Casse-croûte construction 2014, situé dans un endroit stratégique au centre du village, grand stationnement. Tout équipé avec salle à manger.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription



ST-PASCAL, 616, RUE RICHARD. Résidence plain-pied avec abri d'auto, entrée asphaltée, 3 c. à c., 2 salons, 2 s.d.b. complètes. Terrain aménagé avec remise. Pas de voisin arrière.
Véronique Drapeau 418 894-3375
Pascal Alain 418 860-5172



ST-PASCAL, 421, RUE NOTRE-DAME. Résidence très bien entretenue. 3 c.c., thermopompe, fenestration récente triple verre. Située à quelques pas des écoles et des installations sportives. Secteur recherché. Familiale.
Véronique Drapeau 418 894-3375



ST-PACÔME, 126, RUE GALARNEAU. Belle grande propriété ancestrale, très bien entretenue, très bon état. Au cœur du village, grandes pièces très bien éclairées. Garage 2 ét., grand terrain paysager. Intérieur chaleureux. Clé en main.
Jean-Marc Dionne 418 856-5554

Suivez-nous sur les médias sociaux :
Facebook, Instagram, Twitter



414, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière
Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613

Courriel : royallepagekl@royallepage.ca

www.royallepagekl.ca



BLOC-NOTES

ASSOCIATION MARIE REINE CERCLE 104

Saint-Pascal

Voici la liste des gagnants de la loterie de l'Association Marie Reine cercle 104 de Saint-Pascal pour le mois d'avril 2023 : François Charest, Raymonde Landry, Denise L. Dionne, Réjeanne St-Pierre.

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle continuent. Date : tous les samedi à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2300\$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CERCLES DE FERMIERES - FÉDÉRATION 05

Saint-Gabriel-Lalemant

CONGRÈS RÉGIONAL Les Cercles de Fermières de la Fédération 05-Les Appalaches-secteurs L'Islet-Kamouraska et Témiscouata-Nouveau-Brunswick tiennent leur congrès Régional à Saint-Gabriel-Lalemant, du 03 au 04 mai 2023. Toute la population est invitée à venir visiter l'exposition, à la salle DeRoy située derrière l'église, le mercredi 3 mai

2023 de 19h à 21h et le jeudi 4 mai de 12h à 13h30. Les membres seront présentes pour vous accueillir et vous renseigner sur les pièces réalisées durant l'année et les conditions de participation au concours de leur Association. L'assemblée générale se tiendra le jeudi 4 mai à l'église de Saint-Gabriel à compter de 9h. Pour information communiquez avec Jocelyne Paradis : Joce_paradis@hotmail.com

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Pacôme

Le club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 5 mai à 13h30 au centre municipal de Saint-Pacôme. Des amuse-gueules et des bulles seront servis. Le gym sera ouvert et des ateliers de Viactive et de Qi gong seront offerts après la rencontre. Pour les membres intéressés à faire partie du conseil d'administration, des formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès de Hélène Pelletier (418-852-3048)

Saint-Pascal

FÊTE DES MÈRES. Le Club des 50 ans de plus de

Saint-Pascal célèbre la fête des mères le jeudi 18 mai 2023 à 11 h, au Resto Pub Le Saint-Pascal. 2 menus seront préparés spécialement pour vous et comprendront : potage, mets principal, dessert, thé, café, tisane. Prix du menu : \$17.00 taxes et service inclus. Les places sont limitées. Réservation : Claudette (418-492-3733) ou Lucie (418-492-7574)

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

Le Club Rayon d'Or des 50 ans+ de Sainte-Hélène convoque ses membres à une Assemblée générale, le dimanche 30 avril 2023 à 10h30, au 529B rue de l'Église Nord, Sainte-Hélène. Tout membre qui désire poser sa candidature doit la faire parvenir cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée, à la secrétaire du club. Un déjeuner gratuit vous sera offert à cette occasion ainsi qu'un petit souvenir du 50ième anniversaire de la fondation du club. Réservation: Diane (418-492-5371) ou Jocelyne (418-492-7171) ou Yolande (418-283-2447)

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPER DANSANT et CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Jean-Yves et Denis et une activité de cartes, le dimanche 23 avril 2023. Début des activités : à compter de 14h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 19 avril 2023, en communiquant avec Lucienne Desrosiers (418 359-2888). Le coût est de 18,00 \$ pour les membres et 20,00 \$ pour les non-membres. Des cartes de membres seront en vente sur place.

LES GROUPES FAMILIAUX ALANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

La Pocatière.

CONFÉRENCE. La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska-l'islet vous invite à une conférence de M. Maxim Tardif, de l'organisme « Biopterre » sur les cultures innovantes. Date : le mercredi 19 avril à 19 h30. Lieu : ITAQ campus La Pocatière. Coût : 5\$ pour les non-membres.

UNITÉ DOMRÉMY

Saint-Pascal

SOIRÉE SOCIALE. Veuillez prendre note que la prochaine soirée sociale de l'Unité Domrémy de Ville Saint-Pascal aura lieu à la salle municipale de Kamouraska, le samedi 6 mai à 20 heures. La musique sera sous la supervision de Jean-Paul et Sylvie. Un goûter préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre vous sera servi à la fin de la soirée. Bienvenue à tous.

RE/MAX ÉLÉGANCE ÉQUIPE
Gilles Couture

Montmagny - L'Islet - Kamouraska
418 598-6031 418 856-1352

Agence immobilière depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Lili-Anne Thibault courtier immobilier
Gilles Couture courtier immobilier agréé
René Bélanger courtier immobilier

Terrain
VENDU!!

SAINT-CYRILLE
Rue Principale

VENDU!!

SAINT-PAMPHILE
311, rg Simple

Terrain 142 000 p.c.
NOUVEAU!

SAINTE-PERPÉTUE
Rg Lafontaine. 75 000 \$

VENDU!!

SAINT-AUBERT
40, rue Principale Ouest

NOUVEAU PRIX!

SAINT-PAMPHILE
396, route Elgin Sud. 149 000 \$

NOUVEAU PRIX!

L'ISLET
416, ch des Pionniers Est. 288 000 \$

NOUVEAU PRIX!

SAINT-AUBERT
417, route 204. 217 000 \$

BORD DU FLEUVE!

SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE
146, ch. de la Grève Ouest. 389 000 \$

C'est le meilleur moment de l'année pour mettre en vente!

Marché actif et plusieurs acheteurs à la recherche.

Appelez-nous!

GICLEURS PIERRE PLOURDE
Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
ppourde@gicleursplourde.com

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

LOGEMENTS À LOUER

Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière

Marco Gingras, concierge : 418 866-1020
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141
Sans frais : 1 877 248-7141

www.logementscotesud.com

LEMIEUX LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

Roma Alternateurs et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

2023 HONDA CR-V LX 4WD



CVT, tout équipé, climatisation, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, caméra de recul. #S7220A

1 637 KM 40 565\$


2020 HONDA CR-V TOURING 4WD



CVT, climatisation, tout équipé, sièges cuir chauffants, AM/FM/MP3, Bluetooth, vitres teintées, caméra de recul, toit ouvrant. #1-0795

57 058 KM 36 995\$

2019 HONDA CR-V LX 4RM



CVT, climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-0776

73 401 KM 28 636\$

2018 HONDA CR-V EX 4RM



CVT, climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, toit ouvrant, vitres teintées, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-0747

123 757 KM 26 306\$

2019 HONDA ACCORD HYBRID



CVT, climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #S7233A

53 602 KM 34 995\$

2018 HONDA CR-V EX AWD



CVT, climatisation, groupe électrique, sièges avant chauffants, AM/FM/MP3, Bluetooth, vitres teintées, toit ouvrant, caméra de recul. # S7164A

98 287 KM 28 995\$

2019 HONDA CIVIC HATCHBACK LX



Manuelle, climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-0782

83 783 KM 23 995\$

2018 HONDA CIVIC SE



CVT, climatisation, AM/FM/MP3, Bluetooth, groupe électrique, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-0773

44 403 KM 22 995\$

2017 TOYOTA TACOMA TRD SPORT DOUBLE CAB 4X4



6 vitesses, climatisation, groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, caméra de recul. #K7207A

96 593 KM 37 995\$

2020 SUBARU LEGACY LIMITED GT 4RM



Auto., tout équipé, climatisation, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges chauffants, caméra de recul. #Y7232A

16 267 KM 31 995\$

2020 HYUNDAI SANTE FE ESSENTIAL 4RM



Auto., climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, caméra de recul. #L7162A

37 717 KM 31 488\$

2021 BUICK ENCORE PREFERRED 4RM



Auto., climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, vitres teintées, caméra de recul. #Z7200A

17 624 KM 28 995\$


2017 HONDA ODYSSEY SE



Auto., climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, vitres teintées, caméra de recul. #10751A

210 125 KM 20 995\$

2016 HONDA CR-V EX-L 4RM



CVT, climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, caméra de recul, toit ouvrant. #K7214B

86 768 KM 23 995\$


2017 HONDA CR-V EX 4RM



CVT, climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, caméra de recul, toit ouvrant. #1-0764

92 578 KM 25 995\$

2019 NISSAN QASHQAI SV 4RM



CVT, climatisation, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-0766

52 233 KM 23 995\$

0958H1623

Rivière-du-Loup Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



DENIS MARQUIS
Président
418 867-3503



MICHAËL GAUTHIER
Dir. des ventes
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller certifié
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice commerciale



www.rivieredulouphonda.com